

# LES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version :13.07.2021



# TABLE DES MATIÈRES

## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

## CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

## CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

## L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Photo de couverture :  
Vue depuis le chemin de La Comme  
à Lasserre  
GPS : 43°38'7.57"N / 1°10'44.94"E

Massif forestier  
Vallée cadrée par les terrasses  
Terres agricoles  
Save





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

### LES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE

Situées à l'ouest du département, frontalières avec le Tarn-et-Garonne au nord, avec le Gers au sud-ouest, les Terrasses Moyennes de la Save sont au contact de deux unités paysagères relativement similaires : le Val de Save, également marqué par la vallée de la Save, et les Terrasses de la Garonne en rive gauche, continuité des terrasses alluviales du fleuve.

Cette unité paysagère, si elle est marquée par la vallée de la Save, fait avant tout partie des terrasses de la Garonne, en l'occurrence les terrasses moyennes et hautes. Le relief réalise une démarcation nette avec les unités paysagères frontalières : les coteaux agricoles de la Lomagne sur toute la frange ouest, la terrasse basse de la Garonne, située en contrebas du côté nord-est. Au sud, c'est d'une part la forêt de Bouconne, et d'autre part l'urbanisation de l'agglomération toulousaine qui marquent la délimitation.

Les Terrasses Moyennes de la Save s'organisent autour de la vallée de la Save, creusée dans les terrasses alluviales de la Garonne en surplomb de 50 à 60m. Cette vallée fertile constitue l'axe majeur de ce territoire : à la fois support des déplacements avec la N224, de l'habitat avec une majorité de villages établis au pied des coteaux et s'étalant jusqu'à leur crête, et la rivière Save, espace de biodiversité. C'est un territoire à forte connotation agricole, où les parcelles de tailles variables supportent principalement des cultures céréalières et oléagineuses, autant dans la vallée que sur les terrasses. Les pentes des coteaux sont quant à elles couvertes de boisements épars, vestiges de l'ancien massif forestier qui couvrait le secteur au Moyen-âge, et dont la vaste forêt de Bouconne est le témoin.



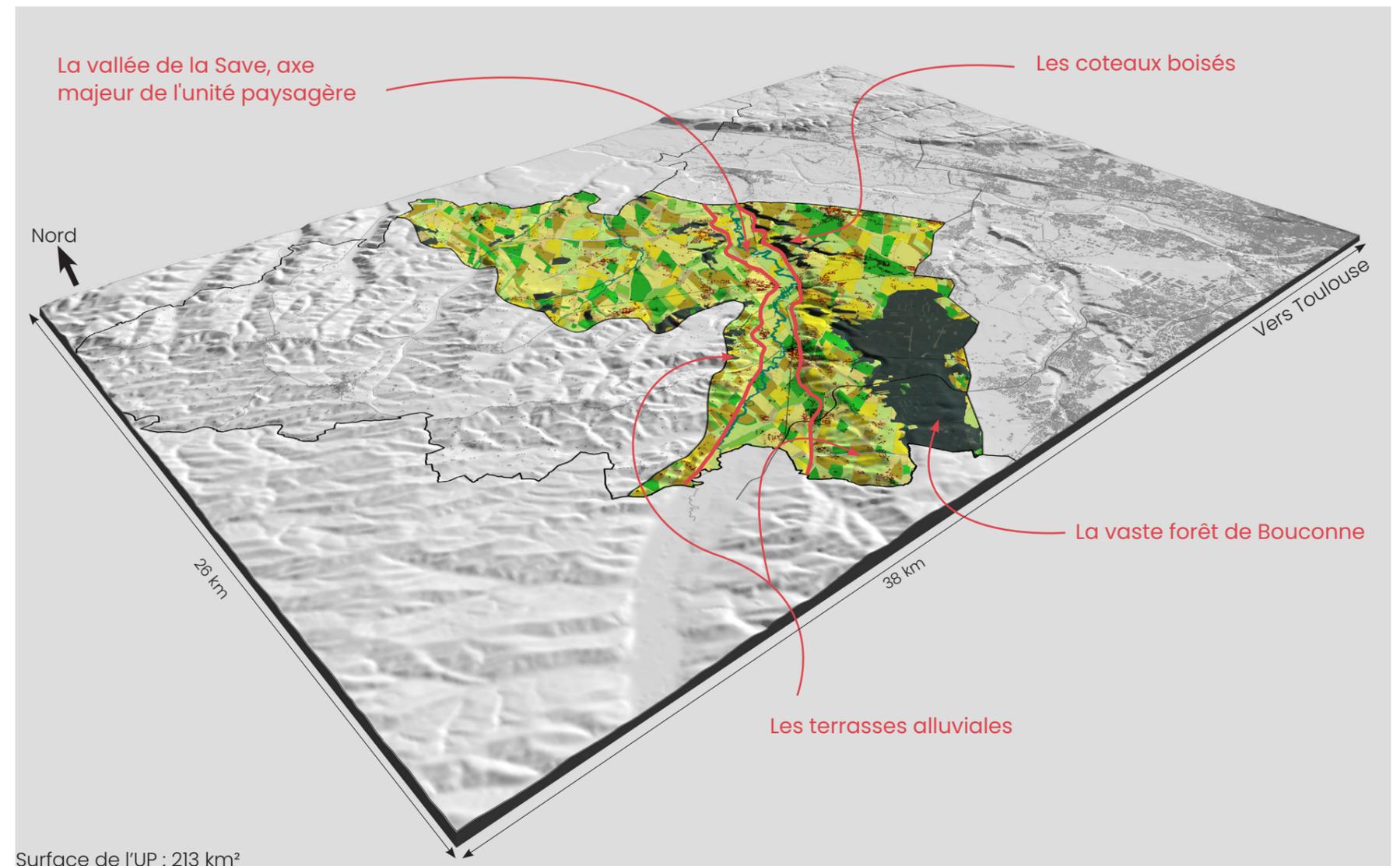
Urbanisation de l'agglomération toulousaine délimitant l'unité paysagère



Les coteaux agricoles de la Lomagne délimitent la frange ouest



La vallée de la Save : axe majeur de ce territoire





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_Les Terrasses Moyennes de la Save

### LES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE

Les Terrasses moyennes de la Save se caractérisent par :

- ◊ Un relief relativement plan, formé par les terrasses moyennes et hautes de la Garonne, creusées selon un axe sud-ouest / nord-est par la vallée de la Save.
- ◊ Un réseau hydrographique dense, marqué par la vallée de la Save et sa ripisylve clairement lisible dans la plaine agricole.
- ◊ Une urbanisation principalement concentrée dans la vallée de la Save, du pied des coteaux jusqu'à la crête surplombant la rivière.
- ◊ Des formes bâties intégrant de nombreux quartiers pavillonnaires déconnectés des centres-bourgs, et des centres anciens de petite taille.
- ◊ Une agriculture omniprésente tournée principalement vers les cultures céréalières et oléagineuses.
- ◊ Des boisements épars et un massif forestier conséquent : celui de la forêt de Bouconne.

Les Terrasses moyennes de la Save se dépeignent également par une palette de couleurs :

- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ◊ Le beige des murs enduits à la chaux
- ◊ Le jaune pâle des épis de blé et des bottes de paille
- ◊ Le jaune intense des tournesols
- ◊ Les différentes nuances de vert des cultures et des prairies
- ◊ Le vert foncé des boisements, et notamment de la forêt de Bouconne, et des ripisylves
- ◊ Le vert d'eau de la Save
- ◊ Le marron des sols nus labourés



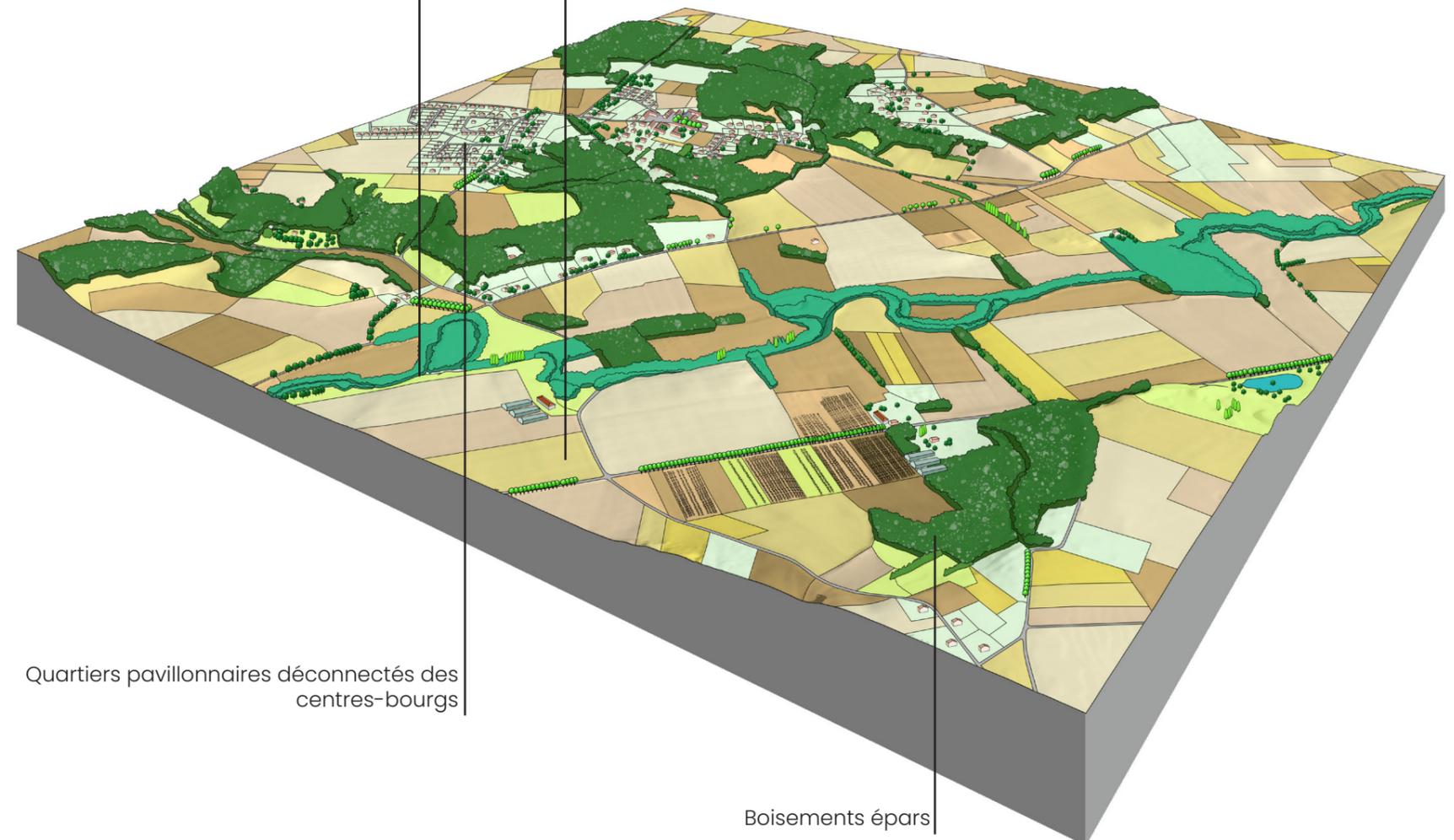
Réseau hydrographique dense



Forte présence de l'agriculture



Massif forestier de Bouconne

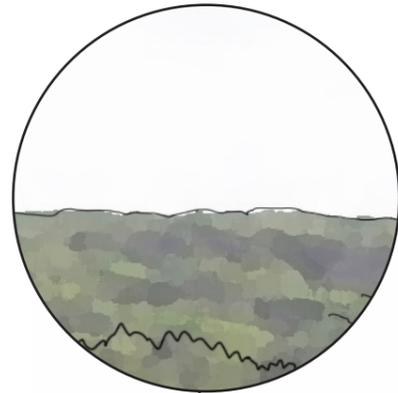


Quartiers pavillonnaires déconnectés des centres-bourgs

Boisements épars



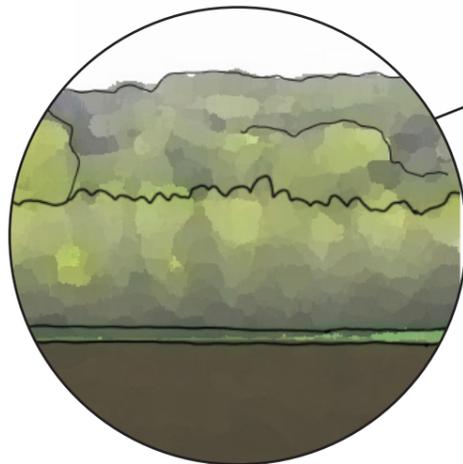
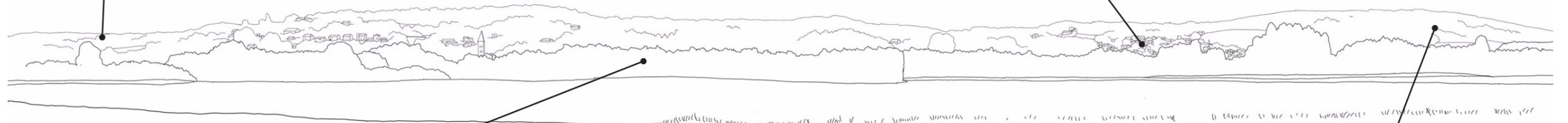
# L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les Terrasses Moyennes de la Save



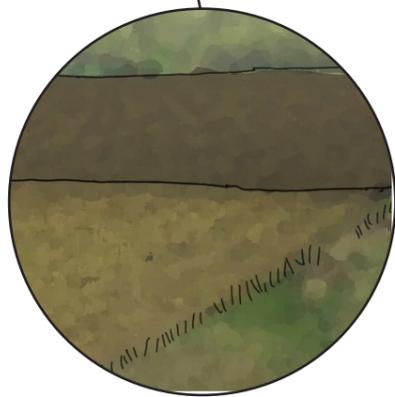
Boisements épars répartis sur les coteaux à forte pente



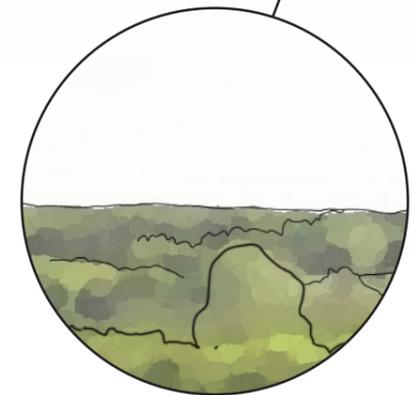
Village établi au pied des coteaux de la Save et remontant sur les pentes



La Save, visible dans le lointain par sa ripisylve bien constituée



Vallée de la Save, support des parcelles agricoles (céréales et oléagineux), quasiment exemptes de haies



Forêt de Bouconne, dominée par les chênes et le pin maritime, et constituant un vaste réservoir de biodiversité



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LA GÉOLOGIE

La composition du socle géologique des Terrasses Moyennes de la Save s'avère relativement simple. Partie intégrante de la vallée de la Garonne, pour laquelle elle constitue les terrasses moyennes et hautes, mais également support de la vallée de la Save, cette unité paysagère se compose principalement de terrains alluvionnaires reposant sur la molasse.

Au centre de l'unité paysagère, la vallée de la Save (tout comme les vallées du Marguestaud, du Merdans et de l'Arsène) est tapissée de limons argileux. Ces vallées contiennent très peu de bâti et sont principalement occupées par des champs. En déblayant sa vallée, la Save a étalé des alluvions le long des versants, aujourd'hui constitués d'une épaisse couche de limons reposant sur des lits de cailloux. Sur cette bande relativement mince en pied de coteau, de largeur inégale, se sont notamment implantées les infrastructures de déplacement.

De part et d'autre de la vallée de la Save, occupant la majorité de l'unité paysagère, se trouvent les terrasses moyennes et hautes de la Garonne, constituées d'alluvions d'épaisseur variable, reposant sur la roche mère molassique. Ces alluvions se composent de cailloux (quartzites et schistes) fortement décomposés, se transformant en sable argileux de teinte ocre ou orangée. En surface, une couche de limons s'est déposée, évoluant au fil du temps en sol de brousses, battant et plus ou moins hydromorphe (engorgé en hiver et au printemps en raison de la faible perméabilité des couches inférieures). Ces terrains plats sont le support de la plaine agricole mais également de la forêt de Bouconne.

Sur les hauts de versants accolés aux terrasses, des éboulis se sont formés, constitués de cailloutis mêlés à de l'argile sableuse, l'ensemble étant de couleur rouge. Ces espaces en pente sont fréquemment occupés par des boisements.

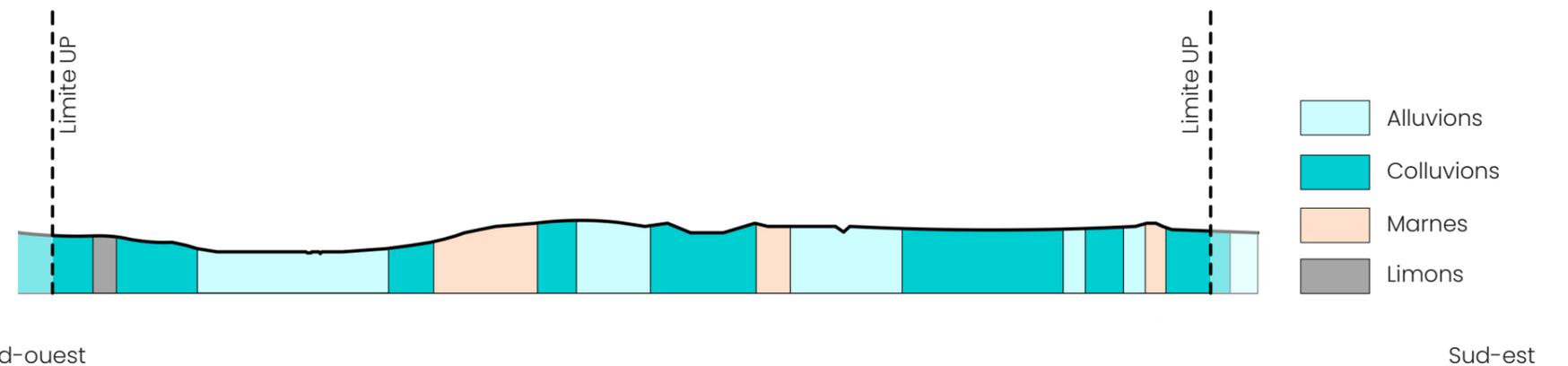
Sur les coteaux de la Save, la roche mère molassique est affleurante avec d'une part des dépôts de pente à la base des coteaux et sur les versants nord des vallons (amas argileux de couleur rouge), et d'autre part la molasse en place sur la partie haute des versants sud et est. Ces coteaux sont en partie urbanisés, les parcelles agricoles et les boisements occupant le reste de l'espace disponible.



Les champs présents au centre de l'unité paysagère



La forêt de Bouconne est installée sur des terrains constitués de formations molassiques et d'alluvions



Nord-ouest

Sud-est

Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Les coteaux de la Save en partie urbanisés



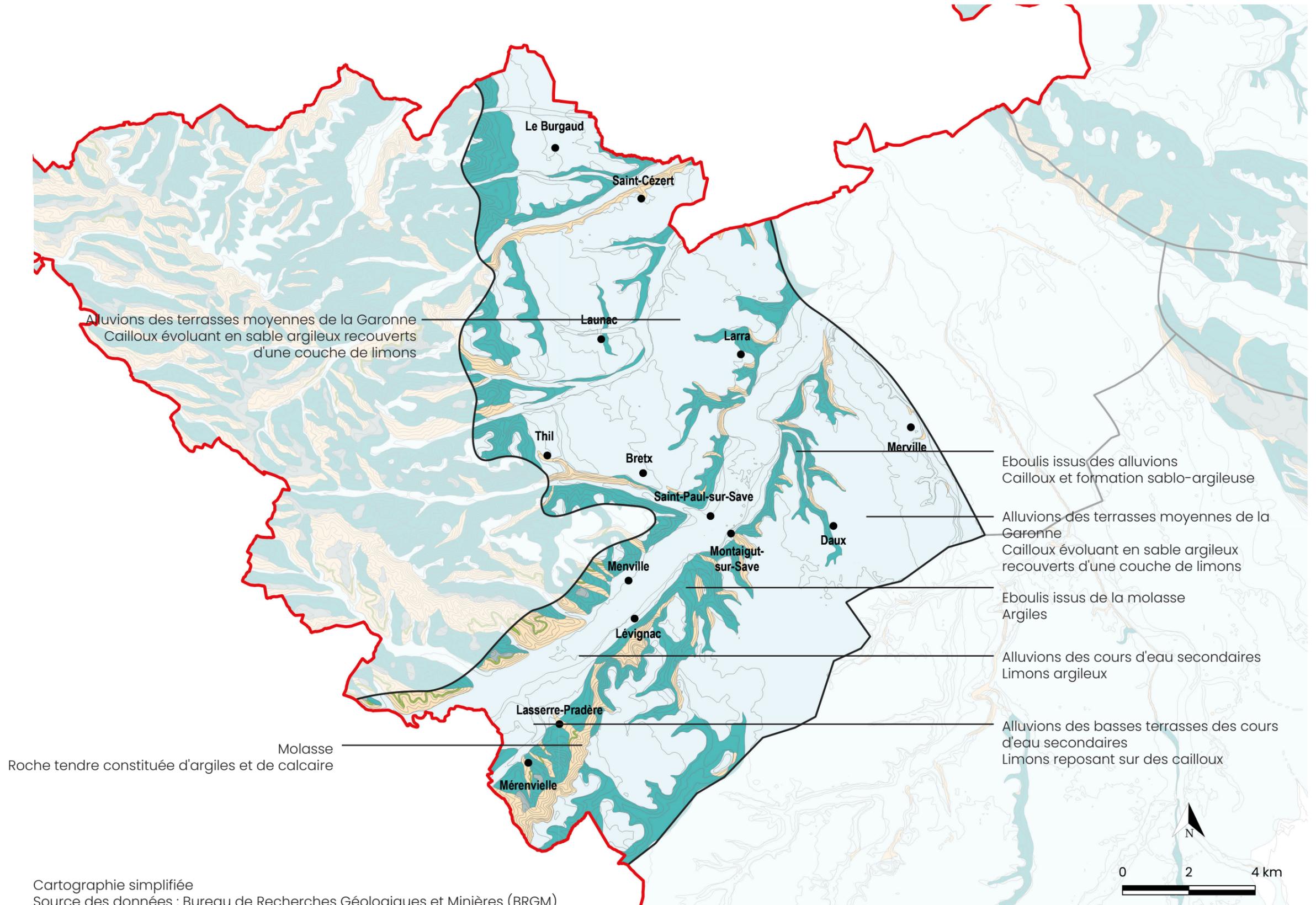
Vallée du Merdans peu bâtie



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LA GÉOLOGIE

- Alluvions
- Limons
- Colluvions
- Calcaires
- Marnes
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Cartographie simplifiée  
Source des données : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LA GÉOMORPHOLOGIE

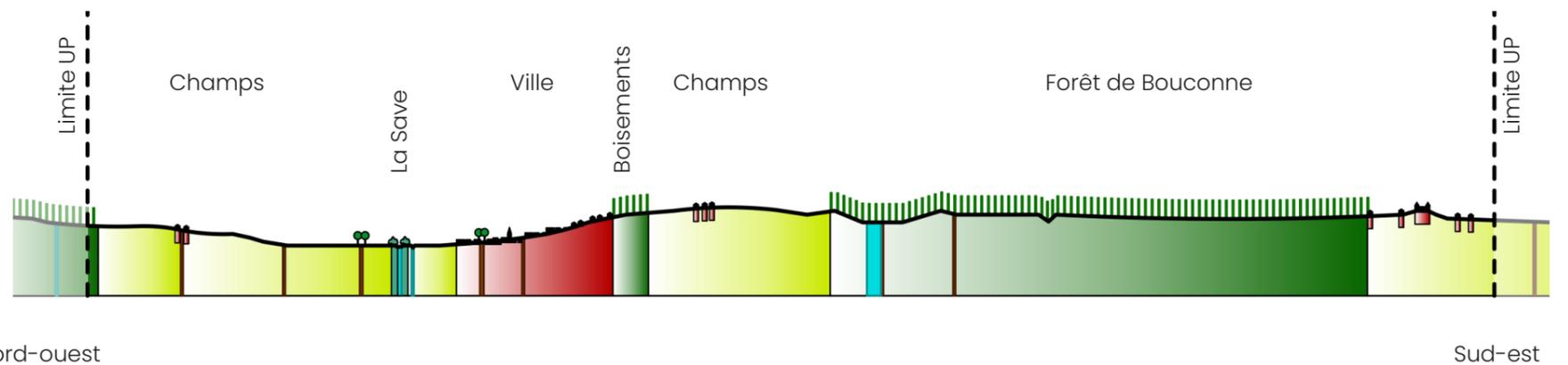
La morphologie de l'unité paysagère est fortement marquée par la vallée creusée par la Save, large de 1 à 1.5 km en moyenne et encadrée par les coteaux des terrasses de la Garonne, en surplomb de 50 à 60 m, voire d'une centaine de mètres, plus au sud au niveau de la forêt de Bouconne.

Cette vallée fertile est entièrement dévolue à l'activité agricole, avec une forte proportion de parcelles cultivées, et en moindre mesure de prairies de fauche. Les terres agricoles sont également réparties sur la majeure partie des terrasses alluviales. Les sols de boubènes qui les composent, sont fortement lessivés avec un horizon inférieur où s'accumulent fer et argile. Une couche plus ou moins imperméable se forme donc en profondeur, ce qui, associé à la planéité des terrains et donc à l'absence d'écoulement naturel, provoque des phénomènes d'engorgement des sols. La mise en culture de ces terres est pourtant ancienne, et les techniques agricoles actuelles (drainage...) ont permis d'exploiter pleinement ces sols légers, malgré tout faciles à travailler.

Les boisements résiduels, issus de défrichements datant du Moyen Âge, occupent les pentes parfois assez fortes des coteaux de la Save et de ses affluents, dont la topographie s'avère moins adaptée à l'agriculture. Ces sols souvent squelettiques en raison des phénomènes d'érosion sont de plus, peu favorables à leur mise en culture.

Le massif forestier de Bouconne, dont les plus de 2000 hectares aujourd'hui protégés faisaient autrefois partie d'un ensemble bien plus vaste, est établi sur la terrasse alluviale. Caractéristique des milieux forestiers, son sol de type podzol est acide et peu fertile.

L'habitat est quant à lui principalement réparti dans la vallée de la Save, du pied des coteaux jusqu'à la ligne de crête, en retrait du lit de la rivière. D'autres villages, moins nombreux se sont développés sur les terrasses alluviales, entourés de terres agricoles.



Nord-ouest

Sud-est

Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Les coteaux en surplomb de la vallée de la Save



Vallée fertile de la Save riche en parcelles cultivées



Boisement résiduel sur les pentes des coteaux de la Save



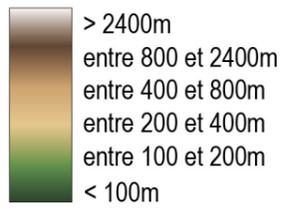
Vallée cultivée avec en fond le coteau urbanisé



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

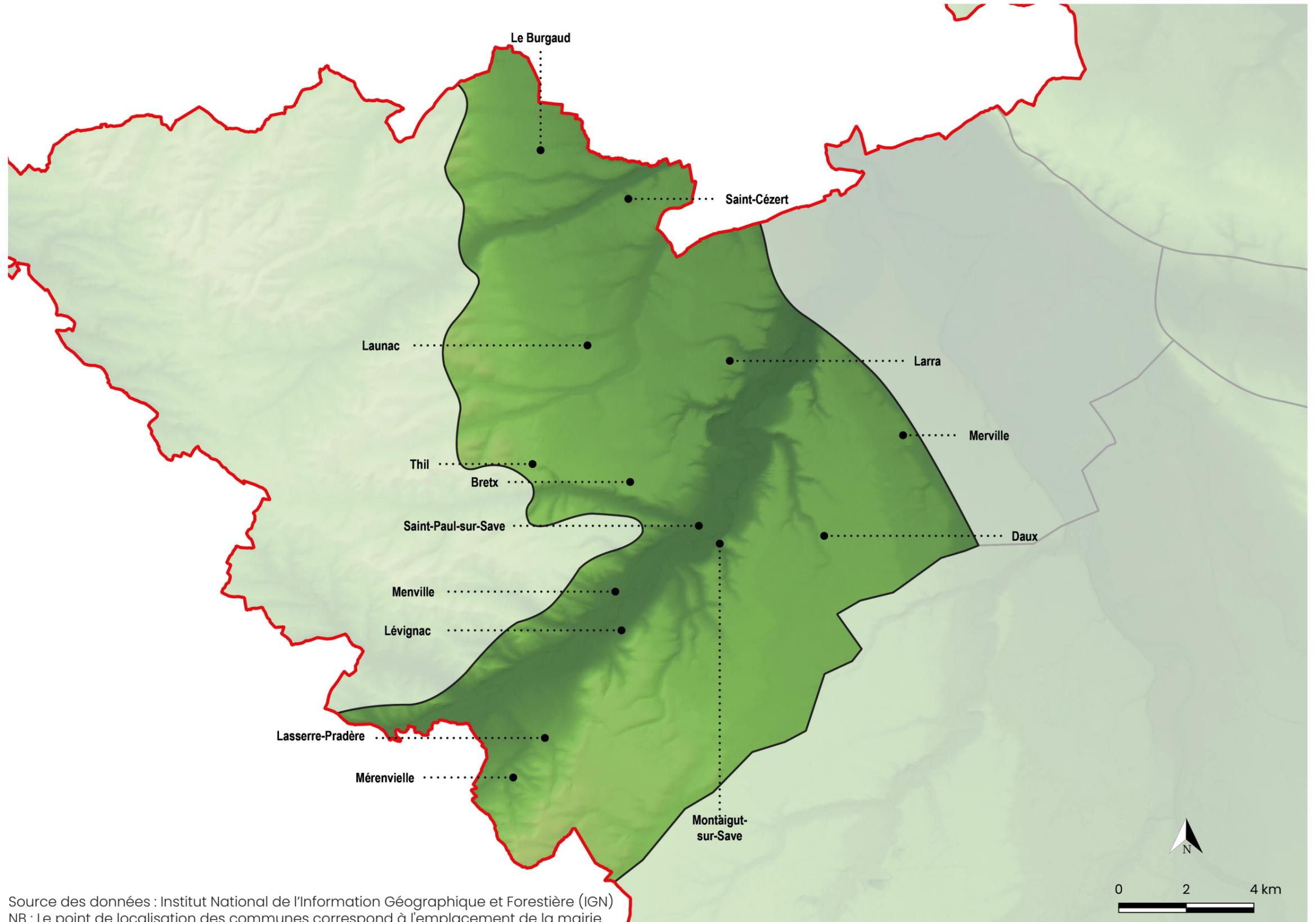
## LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 290m  
Point bas : 100m

— Limite unité paysagère  
— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)  
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.

**LES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE**



**CE QUI FAIT PAYSAGE \_Le socle support**

**L'HYDROGRAPHIE**

Les Terrasses Moyennes de la Save résultent principalement de l'érosion créée par les nombreux cours d'eau qui sillonnent le territoire du sud-ouest au nord-est en direction de la Garonne. Leur altitude est faible, ne dépassant pas 200 m mais leurs contours sont clairement lisibles et marqués par des boisements installés sur les coteaux des vallées, formant des rubans continus de végétation. L'unité paysagère est structurée par la vallée de la Save, qui la traverse dans toute sa longueur et en constitue la colonne vertébrale.

**\_La Save (L=144km / 137 affluents)**

Cours d'eau naturel non navigable, la Save naît à Lannemezan et se jette dans la Garonne au niveau de Grenade. Son débit et son régime sont soutenus par les précipitations et par l'alimentation du canal de la Neste.

La Save traverse ici un paysage de petites parcelles agricoles ponctué par un chapelet de villages installés dans la vallée, tels que Lévignac ou Montaugut-sur-Save, situés en rive droite et parcourus par plusieurs de ses ruisseaux affluents. Des boisements se sont parfois développés directement sur ses rives.

**\_L'Arsène (L=14km / 4 affluents)**

L'Arsène prend sa source à Encausse (32) et se jette dans la Save au niveau de Montaugut-sur-Save. Il alimente deux lacs de barrage en amont de l'unité paysagère, à savoir le lac de Thil-Bretx et le lac de Garac. Ce ruisseau assez encaissé et au lit étroit serpente au travers de petites parcelles agricoles. Plusieurs villages tels que Thil, Bretx ou Saint-Paul-sur-Save se sont installés en rive gauche, en situation de promontoire ou plus proche de son lit.

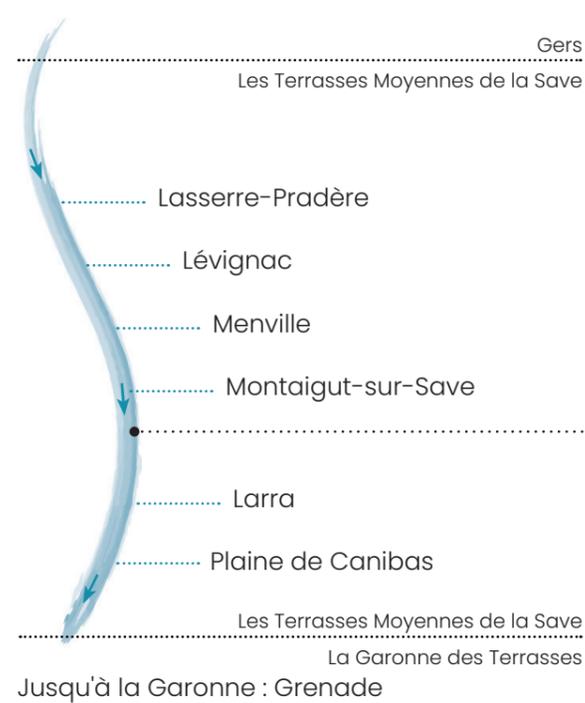
Proche de sa source, la ripisylve de l'Arsène est assez clairsemée, ce qui ouvre le ruisseau et trace une ligne légère sur le paysage environnant. Au contraire, à mesure que l'on se rapproche de sa confluence avec la Save, la végétation des rives s'épaissit et inscrit d'avantage l'Arsène dans le territoire.

**\_Le ruisseau de Merdans (L=21km/6 affluents)**

Ce cours d'eau naturel non navigable naît au sud de Launac et se jette dans le ruisseau de Saint-Pierre, au sud-est de Saint-Cézert. Un chemin communal en rive droite accompagne le ruisseau tout au long de son parcours au sein des espaces agricoles et de part et d'autre des bourgs de campagne. Sa ripisylve est riche et s'élargit parfois en petit bois.

Peu avant sa confluence, le ruisseau de Merdans s'étend sous la forme d'un plan d'eau étroitement lié à l'irrigation des cultures en rive droite.

La Save : depuis Lannemezan

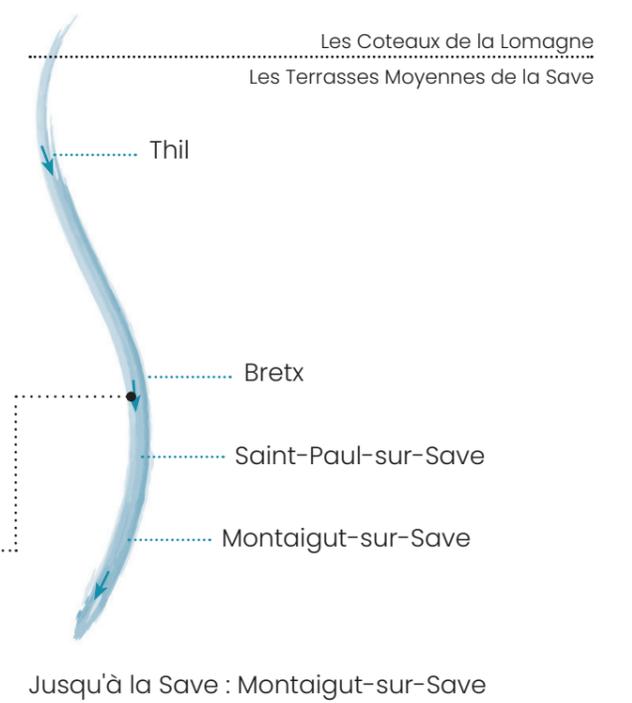


Le Canal du Moulin entre deux méandres de La Save, depuis la D1

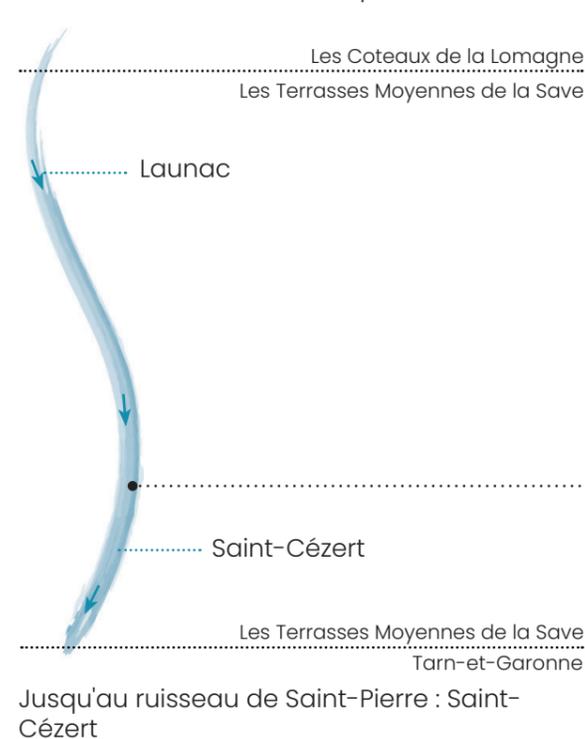


L'Arsène depuis la route de Menville

L'Arsène : depuis Encausse



Le ruisseau de Merdans : depuis Launac

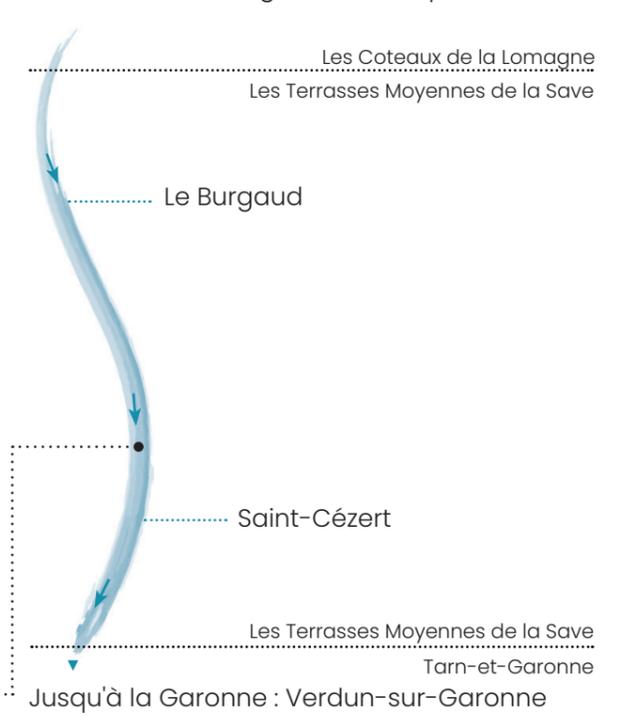


Le ruisseau de Merdrans depuis la D29



Le ruisseau de Marguestaud depuis la D58

Le ruisseau de Marguestaud : depuis Caubiac





## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### L'HYDROGRAPHIE

\_Le ruisseau de Marguestaud (L= 23km / 6 affluents)

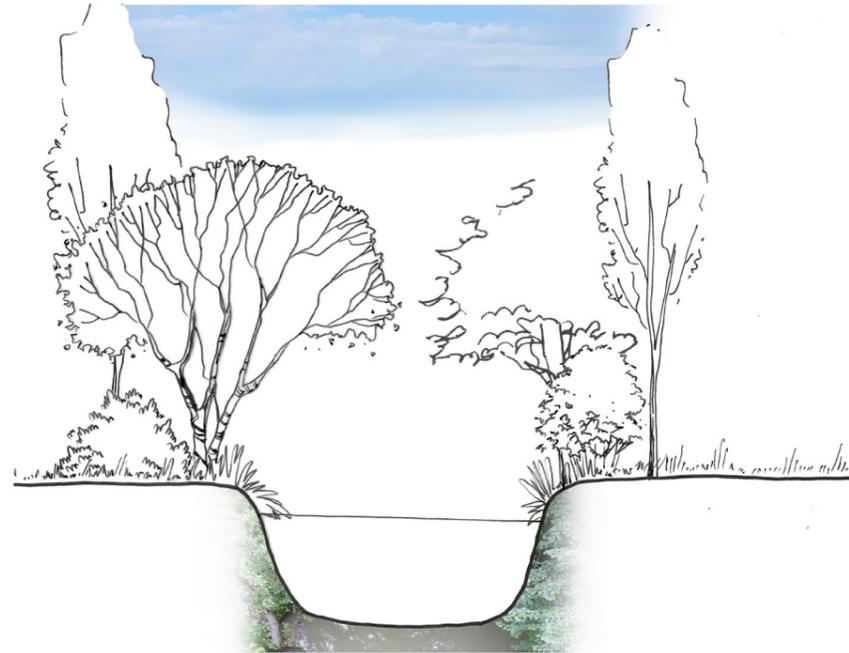
Le ruisseau de Marguestaud prend sa source à Caubiac et se jette dans la Garonne à Verdun-sur-Garonne (82). Là encore ce ruisseau profite à une ripisylve diversifiée et multi-strates. Les parcelles agricoles attenantes au cours d'eau montrent des vestiges de bocages dont les haies s'étoffent parfois en véritables bois.

Trois typologies de cours d'eau prédominent sur cette unité paysagère :

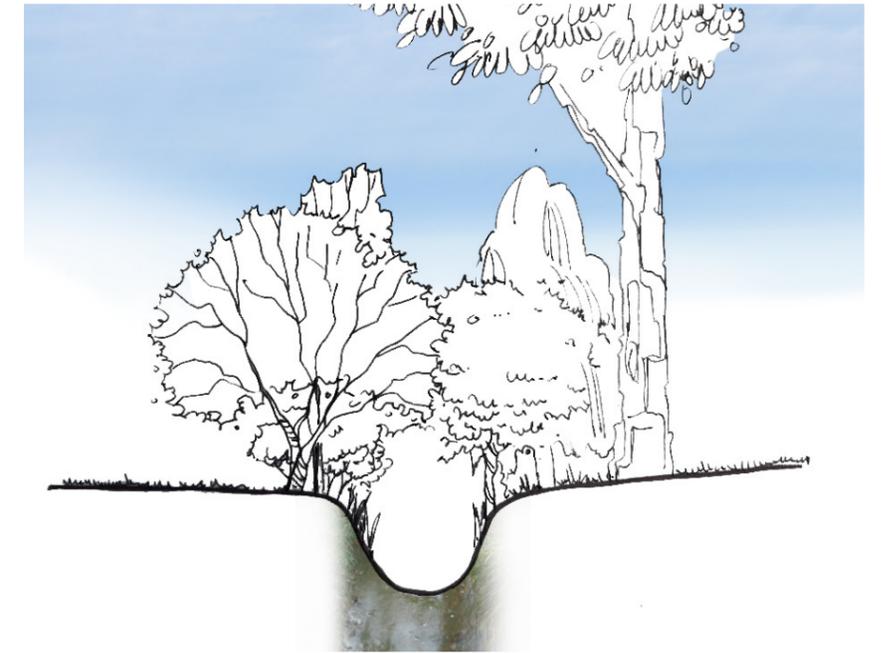
- ◊ La rivière en zone agricole : large (5 à 15 mètres environ), au débit soutenu et remarquable par sa ripisylve et par la circulation de l'eau elle-même. Elle se détecte principalement par l'épais cordon de végétation qui l'accompagne, sinuant au fond d'une large vallée. La surface de l'eau n'est visible qu'au niveau des points de traversée, malgré la largeur importante du lit.
- ◊ Le ruisseau en zone agricole : peu large (1 à 2 mètres) mais encaissé, il se lit surtout par le cortège végétal qui l'accompagne, constitué d'arbres de haut jet et d'arbustes s'intégrant au maillage bocager.
- ◊ Le ru : localisé en milieu agricole, il est relativement mince et souvent imperceptible avec généralement moins de 1m de largeur. Faisant la limite entre deux parcelles, sa végétation est variable et dépend des pratiques culturales : du cordon arbustif dense avec quelques arbres isolés à l'absence de strates autre que la prairie.

Il n'existe en revanche que peu de cours d'eau en milieu urbain, les villes s'étant la plupart du temps développées en retrait de ceux-ci. Lorsqu'un ruisseau traverse le tissu urbain, il est souvent canalisé et non apparent ou réduit à un simple fossé, à l'exception de rares endroits (en limite de Saint-Cézert avec le lavoir qui révèle sa présence, à Lassère-Pradère avec des berges végétalisées entre les rangées d'habitation).

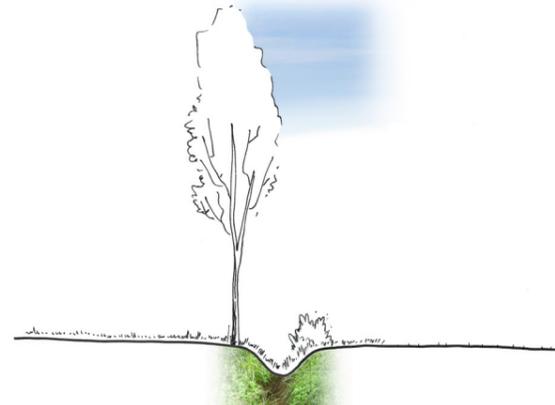
Une multitude de petites étendues d'eau (étangs, retenues collinaires, anciennes carrières) complète la trame hydrographique.



Rivière à la ripisylve dense et continue



Ruisseau étroit et encaissé mais perceptible par sa ripisylve bien développée



Le discret ruisseau s'écoulant entre les parcelles agricoles



Lac de Thil Bretx



Retenue d'eau pour l'irrigation des cultures

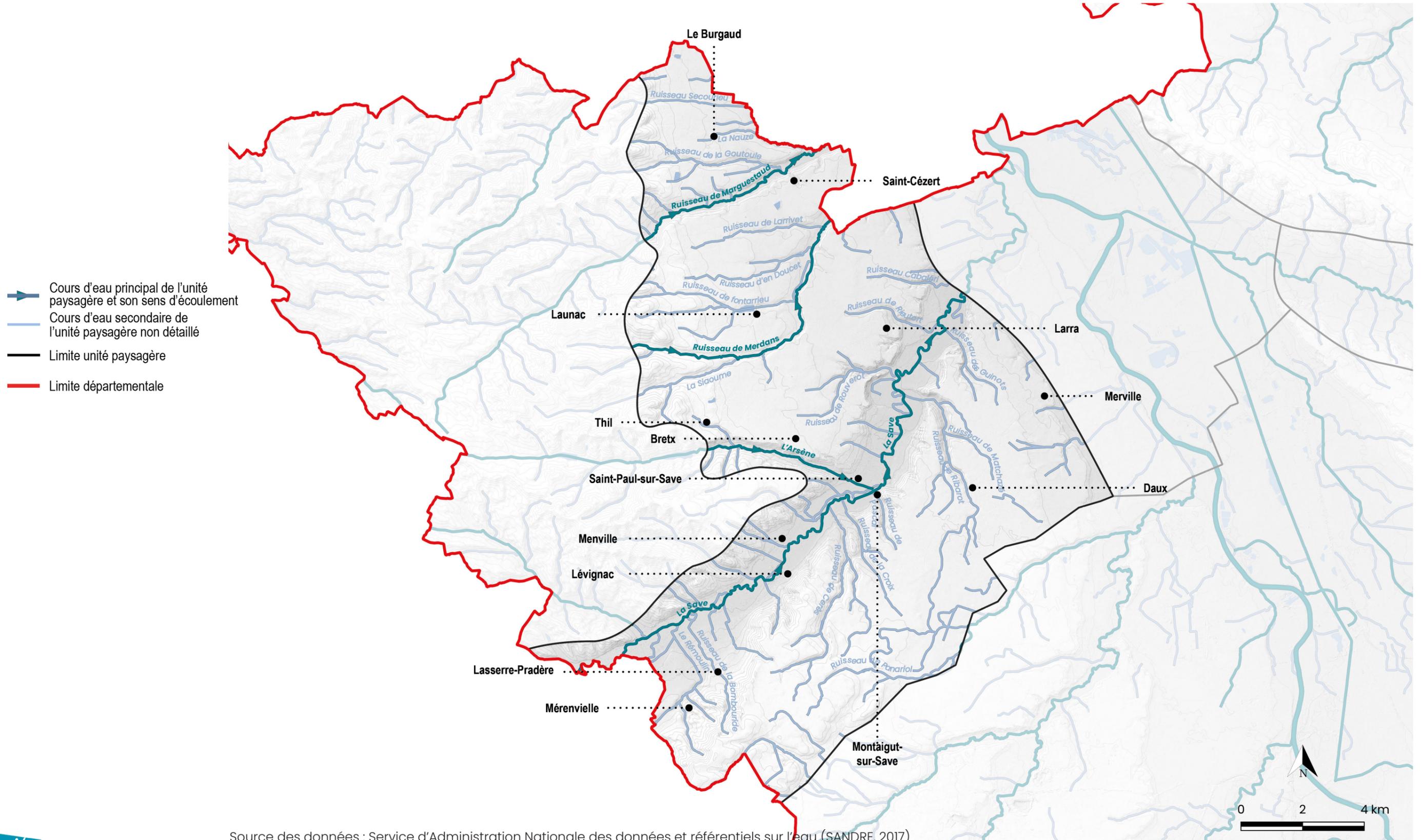


Retenue d'eau pour l'irrigation des cultures



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## L'HYDROGRAPHIE



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Cette unité constitue un vaste secteur de collines largement dominées par une agriculture intensive (céréales, oléagineux,...). Les espaces dits naturels y sont rares. Cependant, deux de ces espaces sont particulièrement remarquables ; la forêt de Bouconne et la rivière la Save.

La forêt de Bouconne constitue le plus vaste vestige d'une immense zone boisée dont le défrichement s'est déroulé du Moyen Âge jusqu'au XVIIe siècle et qui a laissé aujourd'hui place aux terres cultivées.

Cette forêt d'environ 2 700 ha est le plus grand boisement de toute la moitié nord du département. Proche de l'agglomération toulousaine, utilisée par les habitants des environs et les toulousains comme un espace récréatif, elle constitue une véritable réserve de biodiversité dans le secteur.

Les espèces dominantes sont les chênes (sessile, pédonculé et plus rarement pubescent, tauzin ou liège) et le Pin maritime. On trouve aussi, en mélange, le Pin sylvestre, le Charme, le Tilleul, le Châtaigner, l'Alisier torminal, le Frêne, et des espèces exotiques, plantées, comme le Sapin de Nordmann, le Chêne rouge d'Amérique. La forêt de Bouconne offre une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces protégées comme le Rosier de France, la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, l'Iris à feuilles de graminée,...

Pour ce qui est de la faune, plusieurs espèces patrimoniales liées aux espaces forestiers sont présentes comme l'Autour des palombes, le Pic noir et les coléoptères saproxyliques, sur les vieux arbres sénescents. La Forêt de Bouconne sert également de lieu de repos aux oiseaux migrateurs comme la palombe, la grive ou la bécasse.

Un autre élément à enjeu écologique remarquable traverse cette unité paysagère : il s'agit de la Save. Ici, la Save est en zone agricole et présente un lit mineur essentiellement constitué d'une alternance de méandres et de profonds, avec des zones de dépôts (sable, graviers, galets). La ripisylve en place est relativement bien conservée.

Ces conditions, associées à un courant, lent et calme, sont propices à la présence du coquillage patrimonial ; la Grande Mulette. C'est un coquillage bivalve de grande taille, de couleur noire, protégé en France. Il peut mesurer jusqu'à 20 cm à l'âge adulte (c'est la plus grande espèce de mollusque d'eau douce d'Europe).



La Save



Traversée de la forêt de Bouconne



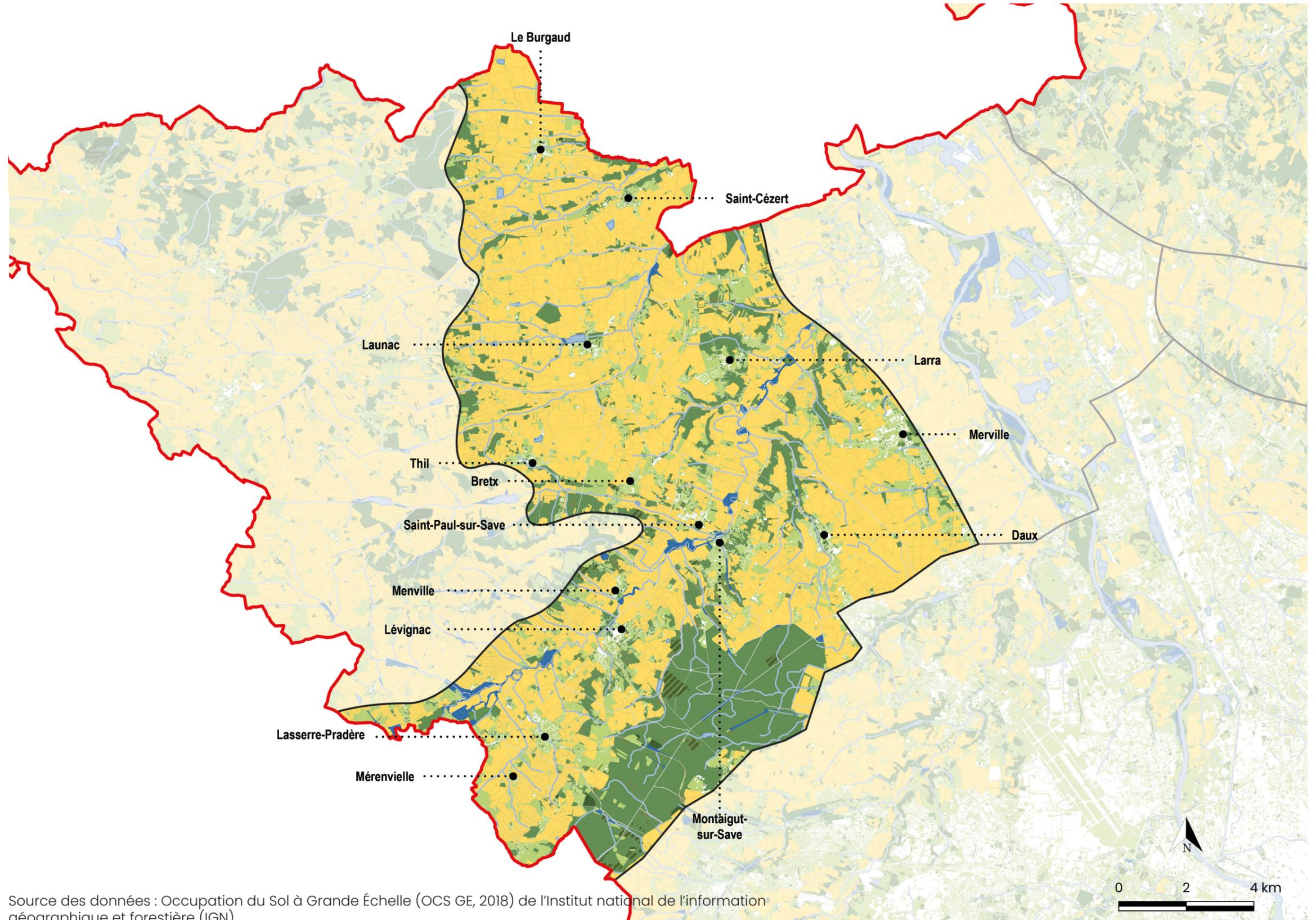
Pins maritimes dans la forêt de Bouconne



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les secteurs aux enjeux écologiques les plus notables (la Forêt de Bouconne et la Save) sont couverts par des périmètres d'inventaires tels que les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques) et l'inventaire des Zones Humides.

Cette unité paysagère ne renferme par contre aucun périmètre de protection des enjeux écologiques (site Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, réserve,...).

#### Listes des ZNIEFF de type I

- ◊ Forêt de Bouconne (Identifiant national : 730010255)
- ◊ Rivière de la Save en aval de Montaigut-sur-Save (Identifiant national : 730030458)

#### A la marge de l'unité paysagère :

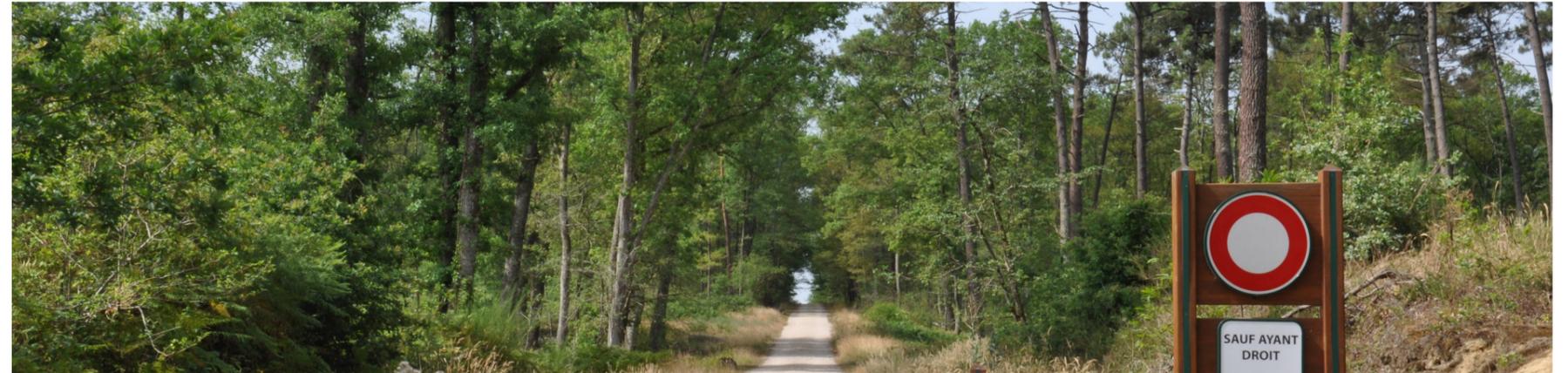
- ◊ Bois du Burgaud, du Fonzau, et du Galembroun (Identifiant national : 730010264)

#### Liste des Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- ◊ L'îlot boisé de la forêt de Bouconne

#### Liste des zones humides

- ◊ Multitude de petites zones humides (essentiellement forêts alluviales le long de la Save)



La forêt de Bouconne



La rivière de la Save

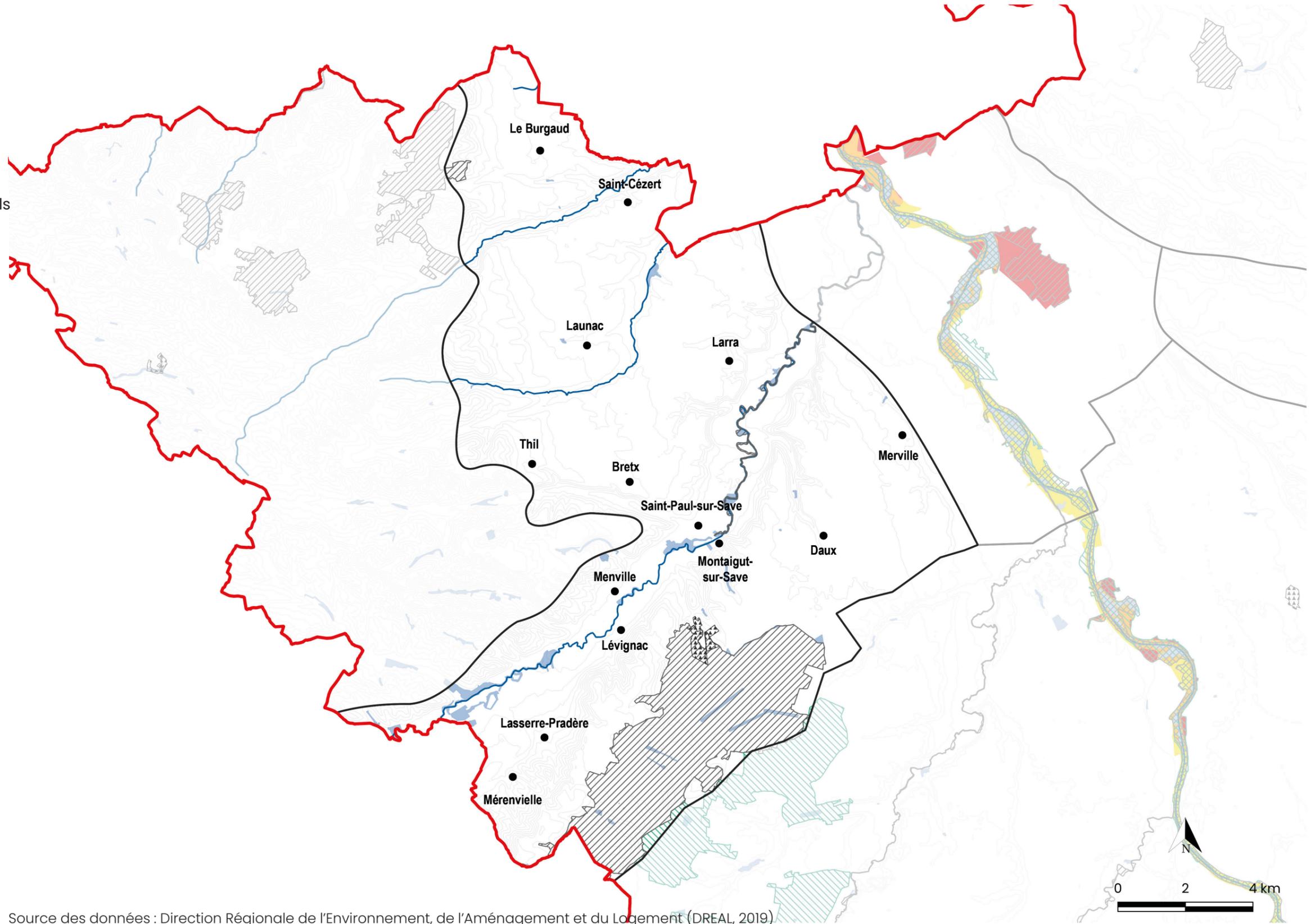


# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

-  Espace naturel sensible
-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'agriculture

Une proportion importante de la superficie de l'unité paysagère est consacrée à l'agriculture. Cela s'explique par la présence de terrains alluvionnaires limoneux dont le potentiel agronomique est très intéressant (excellente fertilité et terrains plats facilement mécanisables), notamment dans la vallée de la Save. Les sols de boubène des terrasses alluviales, au caractère hydromorphe, ont pu grâce aux techniques agricoles modernes, être travaillés afin d'en exploiter tout le potentiel. Les coteaux, aux pentes relativement fortes et au sol mince sont peu cultivés.

La majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures céréalières et oléagineuses (blé, tournesol, maïs, soja, colza...). Les prairies et jachères représentent une surface plus réduite et sont disséminées sur tout le territoire de l'unité paysagère. Quelques parcelles de pépinière, ou encore dédiées au maraichage, à l'arboriculture et à la vigne complètent l'ensemble, principalement concentrées sur les communes de Daux, Merville et Montaigut-sur-Save. Ces productions restent cependant anecdotiques au regard des immenses surfaces dédiées aux cultures. Enfin, il existe également quelques exploitations pratiquant encore la polyculture-élevage (bovins, porcs, volailles...).

Les parcelles sont de tailles variables, relativement grandes même s'il en existe aussi de plus petites. Les haies sont en revanche la plupart du temps absentes, ce qui n'est pas le cas des bosquets encore nombreux qui parsèment la plaine agricole. Les ripisyles des cours d'eau forment également des cordons boisés sinuant au sein des parcelles, s'apparentant à un maillage bocager.

Le bâti agricole est peu impactant dans les perceptions, car bien inséré dans son environnement (souvent groupé aux corps de ferme), à l'exception notable des immenses silos à grains des coopératives agricoles. Les serres horticoles et les bâtiments d'élevage sont également perceptibles, mais leur échelle reste raisonnable et leur nombre restreint.



Grande superficie agricole dans la vallée de la Save



Parcelle de blé



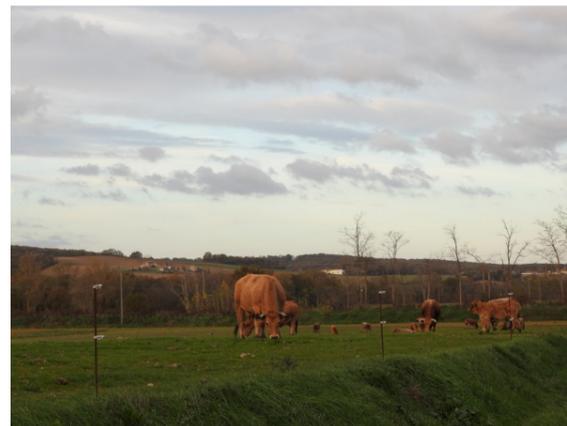
Arboriculture fruitière



Des pépinières assez étendues



Serres



Elevage bovin dans la vallée de la Save



Corps de ferme



Imposants silos des coopératives agricoles



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_Le socle support

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'habitat

Indéniablement, c'est l'habitat qui induit l'impact paysager le plus important. Si la densité d'habitant de 76 habitants/km<sup>2</sup> est moins élevée que dans d'autres secteurs du département, les villes des Terrasses Moyennes de la Save n'en poursuivent pas moins un développement poussé depuis ces dernières décennies. Les quartiers pavillonnaires fleurissent en effet en périphérie des bourgs, à flanc de coteaux, sur les crêtes et les terrasses...constituant des quartiers entiers déconnectés des centres anciens. Les multiples boisements constituent toutefois des filtres visuels efficaces.

#### \_Le tourisme

En terme de tourisme, et notamment de proximité, la forêt de Bouconne est sans conteste un des éléments phare des Terrasses Moyennes de la Save. Ce poumon vert, véritable forêt urbaine aux portes de Toulouse constitue un site de promenade, de détente, et plus généralement de loisirs. Plusieurs boucles de petites randonnées sont également balisées et mises en valeur par les offices de tourisme des Hauts Tolosans, pour découvrir à pied ces paysages entre plaines, boisements et coteaux. Une portion du GR 653 traverse également la forêt de Bouconne. Les éléments de patrimoine comme les châteaux (Merville, Lara, Launac), et les pigeonniers peuvent également être attractifs. C'est donc un tourisme qui met en valeur son patrimoine naturel et architectural.

Toutefois, si le parc d'attractions Animaparc au Burgaud et la base de loisirs de Bouconne induisent peu d'impacts dans les perceptions, car tous deux masqués par des boisements, la base de loisirs et ses routes d'accès morcèlent le massif forestier.

#### \_Les activités et commerces

Les Terrasses Moyennes de la Save ne comportent aucune zone commerciale, ni en périphérie des villes, ni même dans la vallée le long de la N224, ce qui est assez rare pour le souligner. L'activité commerciale est assez réduite, même dans les centres-bourgs, qui s'ils contiennent quelques commerces de proximité, sont essentiellement constitués d'habitations.



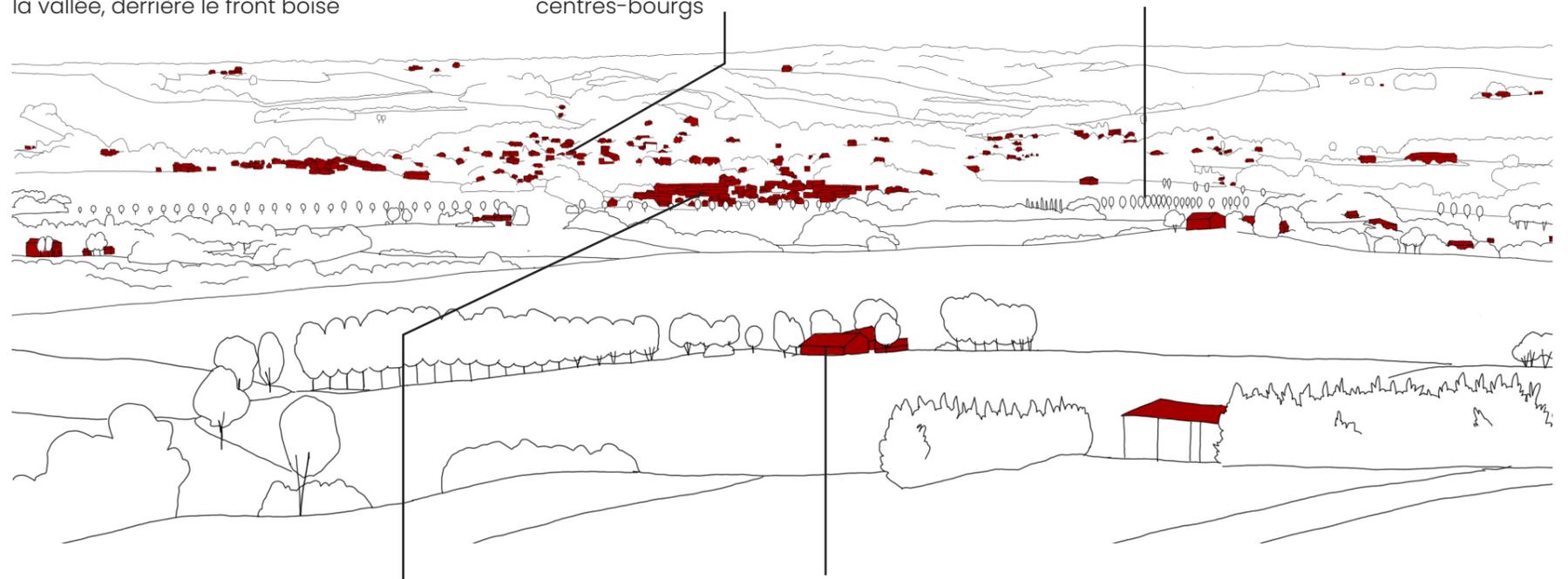
Village ancien sur la terrasse en surplomb de la vallée, derrière le front boisé



Quartiers pavillonnaires déconnectés des centres-bourgs



Infrastructure de déplacement dans la vallée



Village ancien installé au pied du coteau



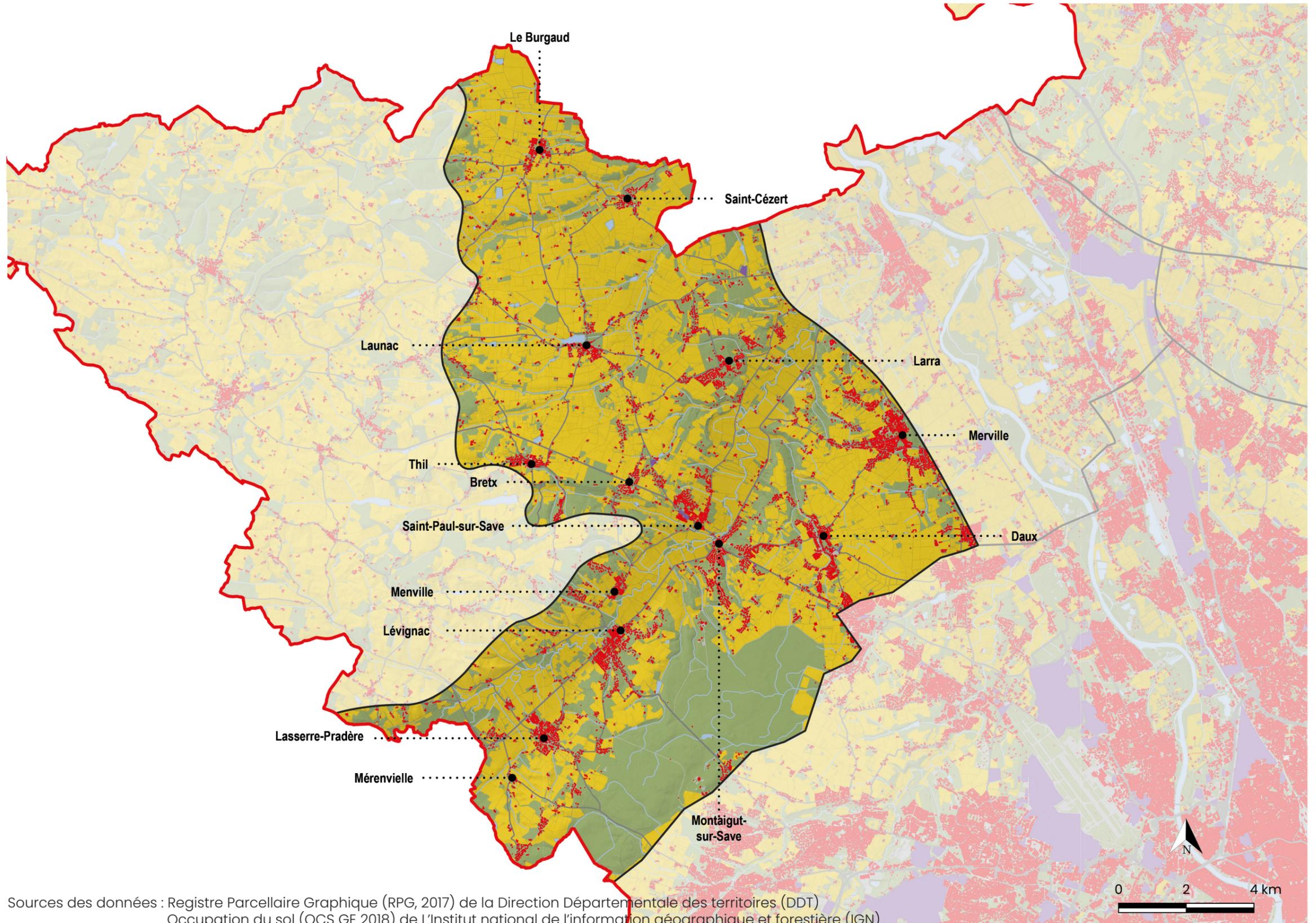
Bâti agricole



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LES PRATIQUES ET USAGES

- Zone agricole
- Zone naturelle
- Zone d'activités
- Zone urbaine
- Zone nue
- Zone humide
- Cours d'eau
- Voirie
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)  
Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

L'unité paysagère des Terrasses Moyennes de la Save apparaît bien maillée du point de vue des voies routières, avec une répartition homogène de routes départementales convergeant vers les différents villages, et constituant un réseau en étoile les reliant les uns aux autres. La forêt de Bouconne, avec deux routes qui la traversent, est quant à elle parcourue de chemins forestiers et de voie ferrée Toulouse-Auch.

En plus de ce maillage de desserte à l'échelle du village, il existe 3 axes principaux :

- ◊ la N224 : Axe principal et d'abord implanté dans la vallée de la Save, il relie les principales villes de l'unité paysagère (Lévigac, Lasserre-Pradère, Montaigut-sur-Save...) puis bifurque à l'est en direction de Mondonville et de Toulouse.
- ◊ la D1 : elle traverse l'unité paysagère en son centre, d'est en ouest et se connecte à la N224 au niveau de Montaigut-sur-Save.
- ◊ la D24 : elle traverse également les Terrasses Moyennes de la Save d'est en ouest, mais dans sa partie sud. En provenance des coteaux de la Lomagne, elle intercepte la N224 au niveau de Lévigac et se dirige vers la dernière couronne de l'agglomération, au travers de la forêt de Bouconne.

Les alignements d'arbres, courants dans d'autres secteurs du département, sont ici limités à la D1 et à la D17 où ils mettent en évidence les infrastructures. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'ils se détachent nettement sur le fond de parcelles cultivées, beaucoup moins à proximité des boisements.

Rectilignes sur de longues portions, et implantées sur les terrains plans des terrasses alluviales, ces voies offrent des perspectives lointaines avec l'horizon en ligne de mire.

La planéité du terrain rend aussi plus perceptible les imposantes lignes à haute-tension traversant les parcelles cultivées. Enfin, l'énergie photovoltaïque est particulièrement développée sur ce territoire, avec la présence d'une centrale de très grande taille. Celle-ci, fragmentée en plusieurs parcelles, apparaît pourtant de manière très discrète dans les perceptions, masquée par des rubans boisés.



La N224, axe principal dans la vallée de la Save



La D1, traversant l'unité paysagère d'est en ouest



La D24 au sud de l'unité paysagère traversant la forêt de Bouconne



Alignements d'arbres sur la D17



Ligne haute-tension



Voie ferrée



Centrale photovoltaïque en limite de l'unité paysagère



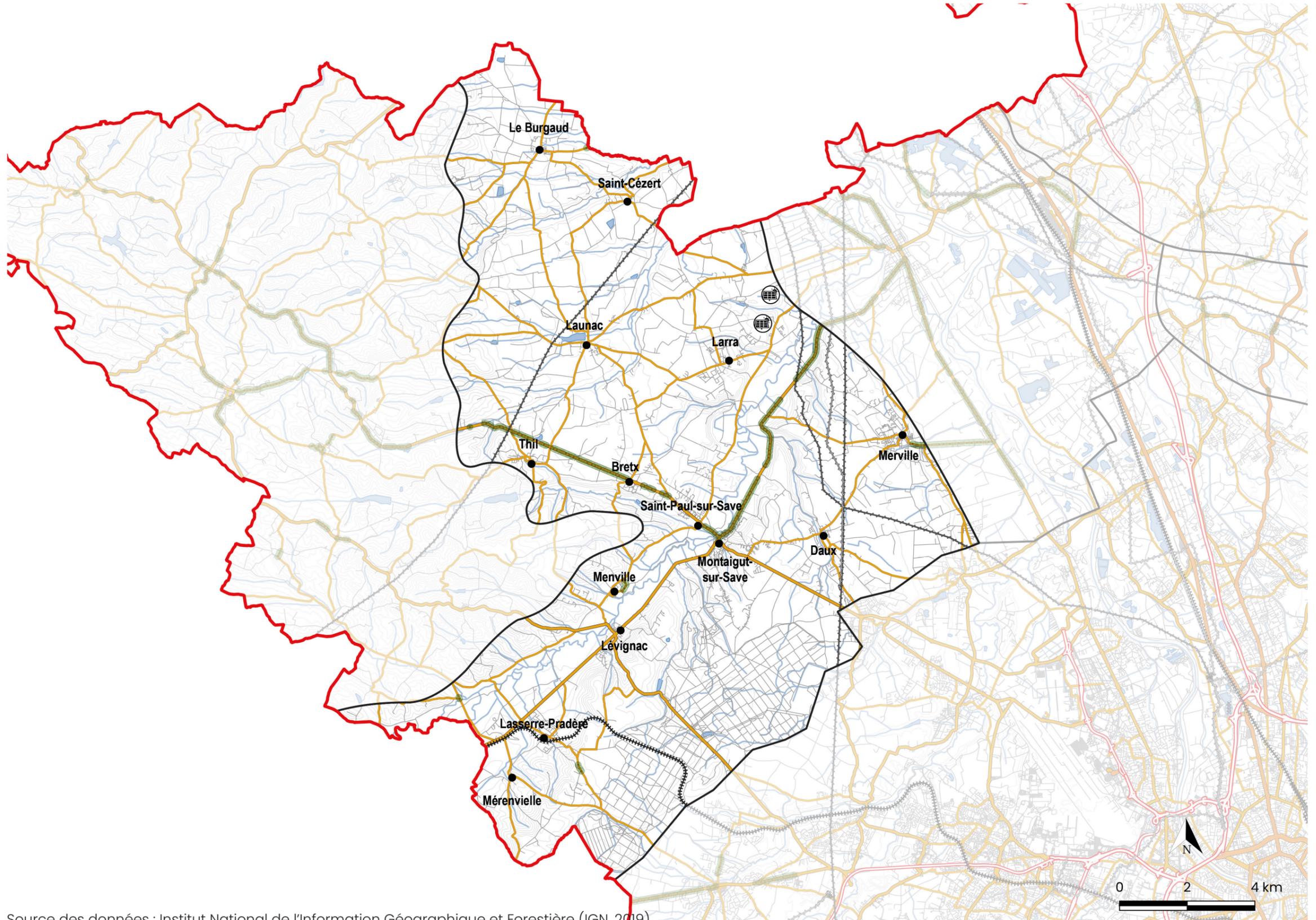
Parcelle de la centrale photovoltaïque vue depuis un chemin agricole, au travers d'un ruban boisé l'hiver



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe secondaire et tertiaire
-  Voie ferrée
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Centrale hydroélectrique
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES FORMES URBAINES

Les Terrasses Moyennes de la Save regroupent de nombreux villages, à l'emprise relativement importante et pour la plupart concentrés aux abords de la vallée de la Save. Le reste de l'unité paysagère, à savoir les terrasses alluviales de part et d'autre de la rivière, est moins habité, avec des villages plus éloignés les uns des autres et disséminés au cœur des espaces cultivés. Au sud-est, la forêt de Bouconne constitue également un secteur dépourvu d'habitations.

L'habitat est en grande majorité groupé, sous la forme de villages établis soit :

- ◊ En bordure de la Save, à partir du pied du coteau jusqu'à la terrasse surplombant la rivière : Lé vignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle, Menville, Larra... Montaignut-sur-Save et Saint-Paul-sur-Save sont les plus proches du lit de la rivière, le cœur de ville dense étant situé dans la vallée même.
- ◊ Sur les zones de plateau des terrasses alluviales : Daux, Bretx, Thil, Merville, Le Burgaud, Launac...

D'autres formes urbaines, également groupées mais plus diffuses et consommatrices d'espace se sont développées au cours des dernières décennies avec des ensembles complets de quartiers pavillonnaires déconnectés des centres-bourgs.

Si la majorité de l'habitat est groupé, il existe malgré tout une multitude de petits hameaux disséminés au sein des espaces agricoles.



Habitations disséminées dans les espaces cultivés



Habitat groupé en bordure de la Save



Centre d'un village situé dans la vallée



Village implanté sur les terrasses alluviales



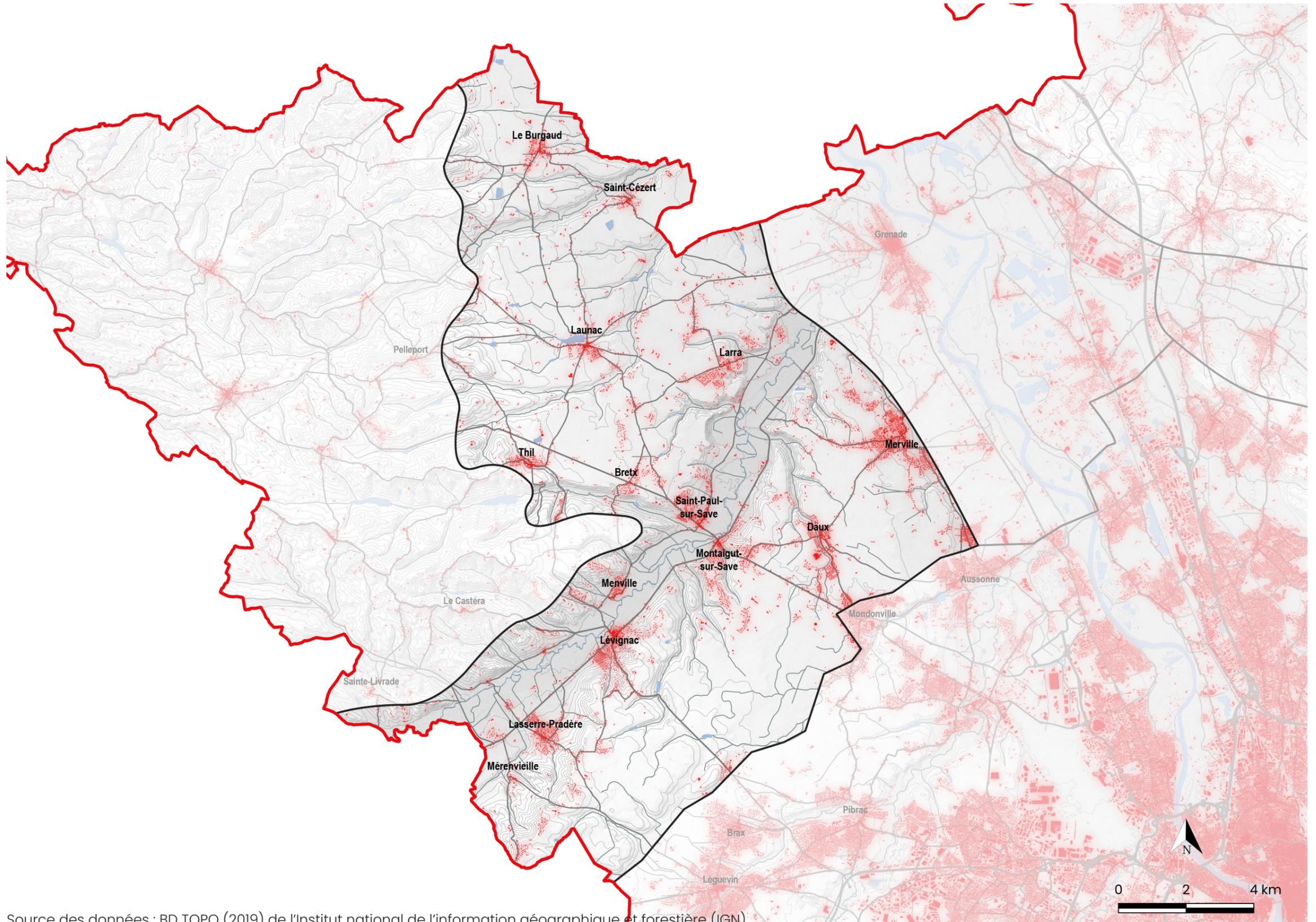
Quartiers pavillonnaires déconnectés des centres-bourgs



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, hangars, murs, lavoirs, édifices religieux...) recourent à deux matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou enduite, et le galet roulé appareillé à du mortier. La brique et le galet étant souvent associés ensemble pour créer des ornements. La présence de brique, en maçonnerie ou simplement en encadrement des ouvertures, commun avec d'autres unités paysagères de la Haute-Garonne, témoignent de la composition du sol riche en argile. A ces matériaux s'ajoutent, dans une moindre mesure, le bois des maisons à colombages que l'on peut rencontrer dans certains bourgs anciens (comme par exemple Daux ou Lévignac).

#### \_La maison carrée

Courante dans les Terrasses Moyennes de la Save où l'on peut la rencontrer aussi bien en façade sur rue dans les villages, que de façon isolée au sein d'espaces agricoles, la maison carrée est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plain-pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton. La maison carrée se constitue d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.

La façade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, brique et galets, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites des Terrasses Moyennes de la Save.



Matériaux et couleurs représentatifs des Terrasses Moyennes de la Save



Exemples de maisons carrées

Toiture de deux à quatre pans, en tuile canal

Encadrements de fenêtres contrastés, en briques

Façade principale implantée en alignement de la rue dans les villages (ou orientée au sud dans les campagnes)

Ornements en façade principale (mascaron, corniches, moulures ou encadrements en reliefs...)

Murs en brique, brique/galets ou enduits

Perron d'accès (facultatif)

Porte d'entrée centrée sur la façade, surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet

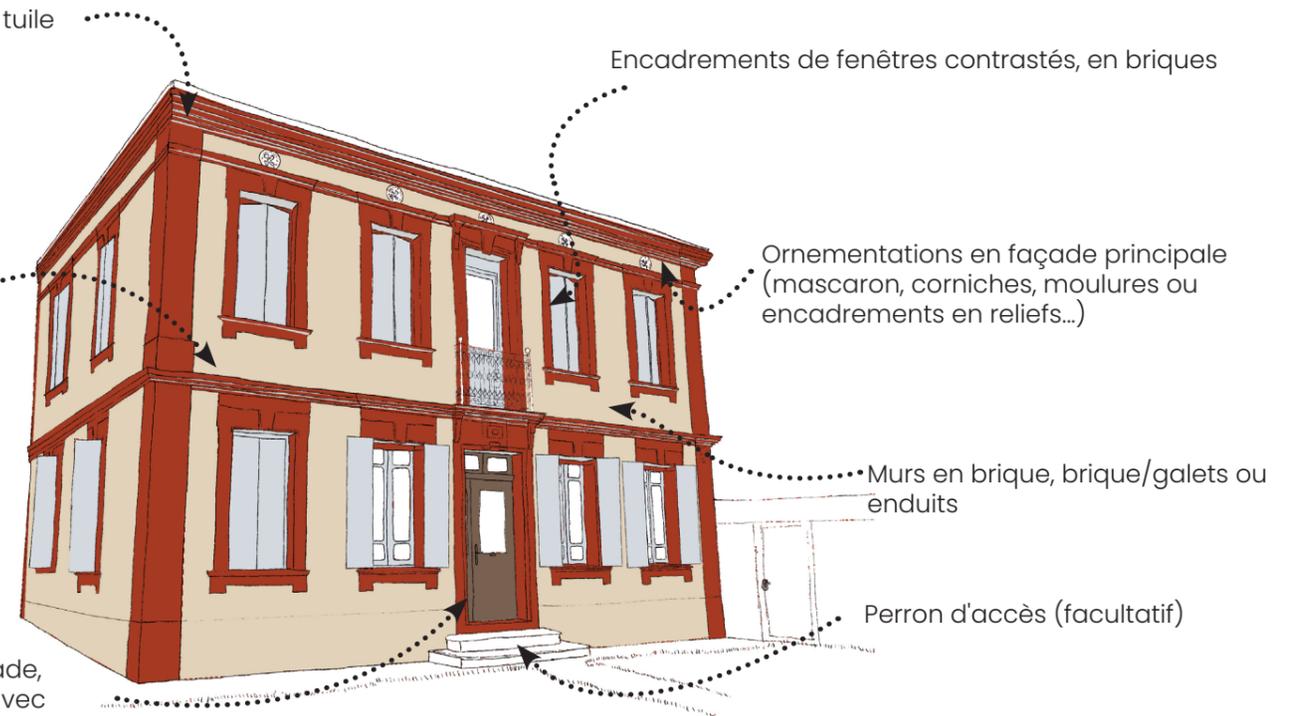


Schéma type de la maison carrée



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

#### \_La maison à pans de bois

Constructions apparues dès le moyen âge, les maisons à ossatures en pans de bois offrent de multiples variations, rendant chacune d'elle unique, autant en milieu urbain (où il en subsiste le plus) qu'en milieu rural.

Le pan de bois, plus souvent positionné en façade avant, peut également se trouver sur les pignons en fonction de l'implantation de la maison. Le rez-de-chaussée est généralement maçonné (brique), bien que l'on puisse également y trouver dans certains cas des pans de bois. Le niveau supérieur, prenant appui sur une large poutre horizontale, est souvent en encorbellement, permettant ainsi de gagner de la place.

Le remplissage de l'ensemble pouvait s'effectuer en torchis (plus répandu dans les campagnes) ou encore en brique enduite ou apparente.

Si une partie de ces maisons à colombages est bien restaurée et habitée, une partie d'entre elles semble abandonnée et vouée à la ruine.

#### \_Le bâti récent

Le bâti récent est principalement représenté sous forme de pavillons individuels ou bien d'habitat collectif bas. Peu d'exemples de constructions très récentes et intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel du territoire des Terrasses Moyennes de la Save sont visibles, les constructions nouvelles, prenant principalement la forme d'extensions pavillonnaires, se bornant au mieux à réutiliser les teintes typiques du Midi Toulousain et les toitures en tuiles canal. Les façades sont souvent revêtues d'un crépi blanc, teinte qui n'a aucun fondement historique en Haute-Garonne.

Quelques exemples de maisons relativement récentes démontrent qu'il est possible dans les constructions d'aujourd'hui de réintégrer certains éléments représentatifs de l'architecture locale, à l'image des encadrements en briques contrastant avec la couleur de la façade, du volume carré de la bâtisse, de la présence d'une corniche, de la symétrie des ouvertures...

Certains habitants ont pris le parti d'intégrer au volume principal de leur habitation un profil parallélépipédique similaire à celui des pigeonniers du secteur, ainsi que cela peut se rencontrer sur d'anciennes constructions.



Exemples de maison à pans de bois

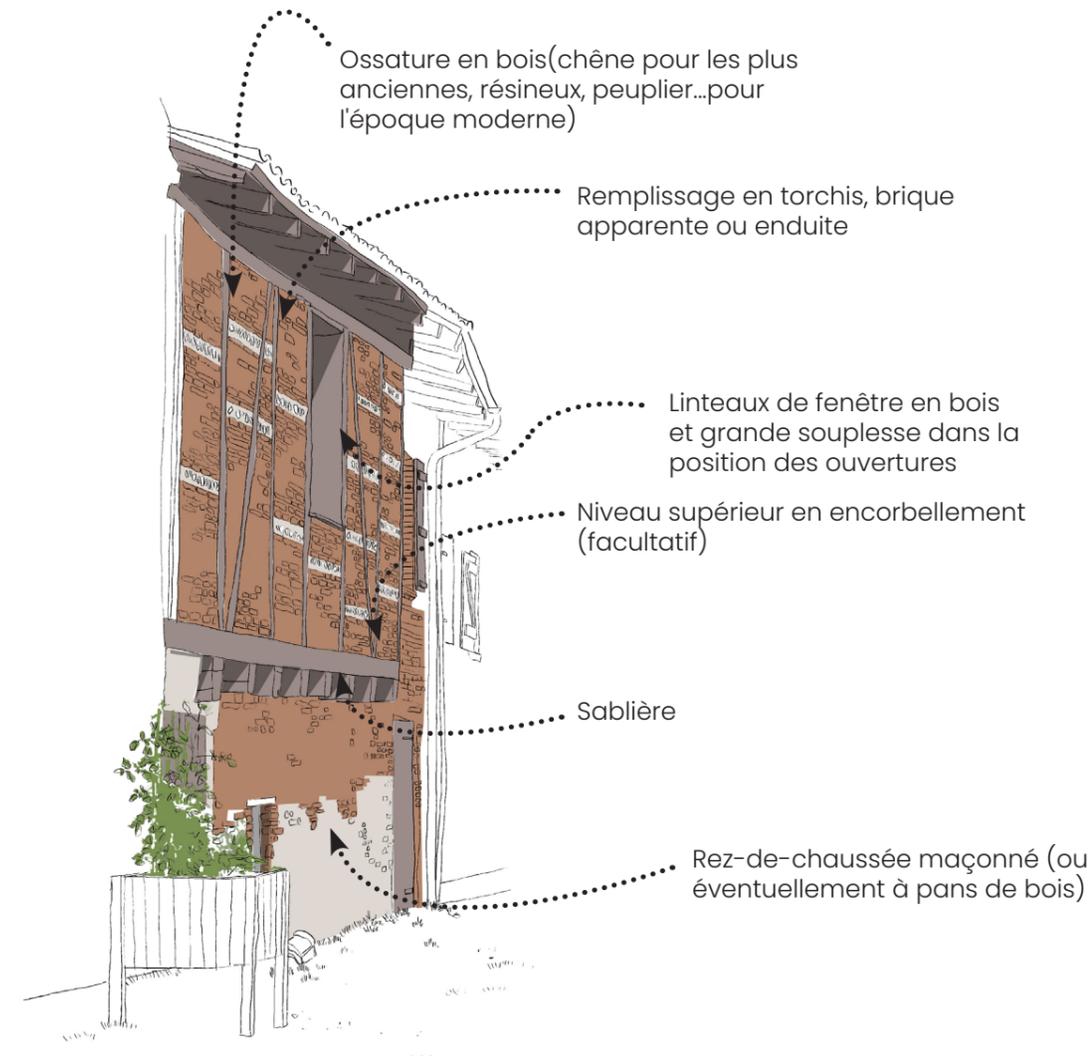


Schéma type de la maison à pans de bois



Maison contemporaine intégrant deux pigeonniers



Maison intégrant un pigeonnier



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

#### \_Les édifices religieux

Construites avec les mêmes matériaux, à savoir la brique (parfois utilisée simplement pour la façade principale et le clocher) et l'enduit, les églises des Terrasses Moyennes de la Save présentent différents types d'architectures et également une certaine diversité dans la forme des clochers :

- ◊ Le clocher-mur à pignon : de loin le plus répandu, il se constitue d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Il est aussi parfois nommé "clocher gascon" : Merville, Merville, Saint-Paul-sur-Save, Montaigut-sur-Save, Bretx, Le Burgaud, Saint Cézert ;
- ◊ Le clocher octogonal : il est constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte une flèche : Daux, Launac ;
- ◊ Le clocher carré : il correspond à une tour de base carrée, coiffée d'une toiture à 4 pans ou parfois surmontée d'une flèche : Lévigac.

Tout comme les autres édifices, les églises, chapelles et oratoires sont construits à l'aide de brique, matériau local par excellence, ou plus rarement en pierre.

#### \_Les pigeonniers

Communément répandus dans les régions de Toulouse et de Montauban, les pigeonniers, et en particulier ceux de type « pied de mulet », constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage.

Construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux (toiture en tuiles canal, façades en brique foraine parfois enduites), ces pigeonniers de profil parallépipédique se composent en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.

Il est néanmoins possible de rencontrer d'autres types de pigeonniers, à l'image du pigeonnier à arcades de Beillard, à Merville, l'un des plus emblématiques de la région. Son volume orthogonal est soutenu par 8 colonnes à chapiteaux renversés, et mis en valeur par un alignement de cyprès.



Saint-Paul-sur-Save - Eglise à clocher-mur



Le Burgaud - Eglise Saint-Jean-Baptiste



Launac - Eglise Saint-Étienne



Lasserre-Pradère - Eglise



Thil - Eglise à clocher-mur



Montaigut-sur-Save - Chapelle Notre-Dame d'Alet



Pigeonnier de Beillard à Merville



Pigeonnier à arcades



Pigeonnier de type "pied de mulet"



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

#### \_Les protections

Les Terrasses Moyennes de la Save font état de plusieurs monuments classés au titre des monuments historiques, de typologie variée. C'est notamment le cas des édifices religieux tels que les églises de Daux et de Larmont, et la chapelle de Montaigut-sur-Save. Les châteaux, nombreux sur ce territoire, bénéficient également de cette protection : château de Beillard à Merville, château et parc de Larra, château de Launac, de même que la maison dite Du Barry, hôtel particulier typique de l'art toulousain, à Lévigac.

Plus original, le télégraphe Chappe à Lévigac est également classé. C'est une tour en brique de 10 mètres de haut, vestige de l'ancienne ligne de télégraphe Toulouse-Bordeaux.

Aucun site classé ou inscrit, périmètre UNESCO ou ZPPAUP n'est à mentionner sur le périmètre de l'unité paysagère.



Launac - Château



Lévigac - Tour Chappe



Saint-Paul-sur-Save - Château Thomas de Montval



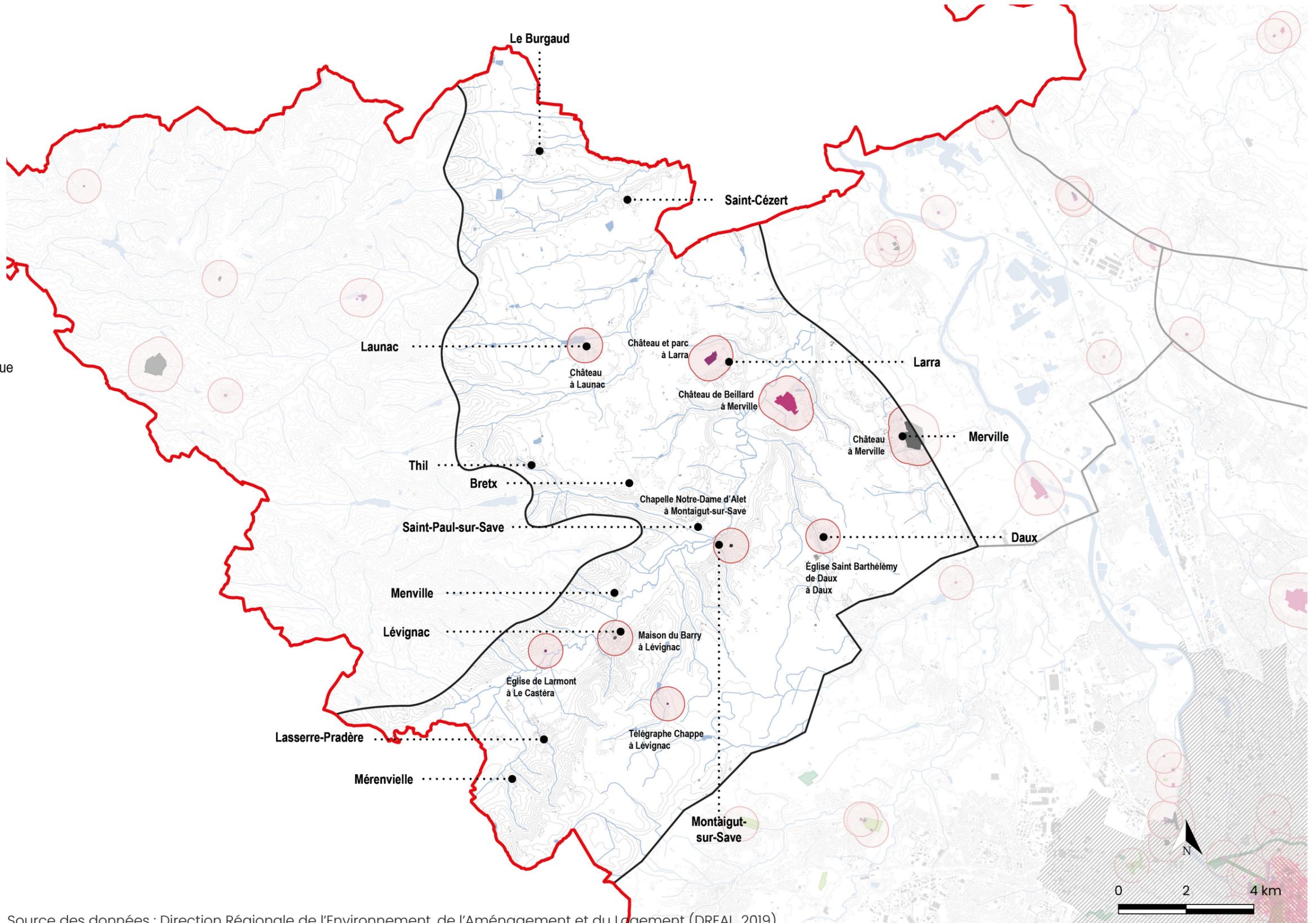
Lévigac - Maison du Barry



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

- Immeuble classé
- Immeuble inscrit
- Immeuble partiellement classé
- Immeuble partiellement inscrit
- Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

### PAROLES D'HABITANTS

Proche de l'Agglomération toulousaine, les lieux emblématiques du département depuis les Terrasses Moyennes de la Save font référence au centre historique de la capitale départementale : Capitole, Basilique Saint-Sernin, etc. On évoque également au niveau du département la forêt de Bouconne et les Pyrénées.

C'est plus parmi les lieux intimes que l'on nomme les paysages des Terrasses Moyennes de la Save :

« **Launac et son cœur de village vivant, belle halle, briques toulousaines restaurées, le château ainsi que son parc préservé et sublime.** » (Habitante, Launac).

« **La plaine des hautes terrasses entre Bouconne, Daux, Merville, Aussonne. Les villages de Daux et de Merville sont des vigies que l'on voit de loin.** » (Habitante, Daux).

Certains habitants voient d'un bon œil le développement de leur cadre de vie ces 10 dernières années : « **Les villages situés à proximité des grandes villes attirent chaque année de nouveaux habitants, ce qui permet aux communes d'enrichir leurs offres de service (commerces, écoles...) dans le centre tout en préservant les paysages ruraux (bois, zones agricoles) en périphérie.** » (Habitante, Lasserre).

Pour ce qui est d'un sentiment de dégradation : « **Légère dégradation due aux constructions de logements et donc routes et circulation augmentées** » (Habitante, Thil).

« **Urbanisation respectueuse de l'environnement** » est le commentaire venant justifier un cadre de vie qui n'a pas bougé ces 10 dernières années (habitante, Daux).



Le cœur de village de Launac



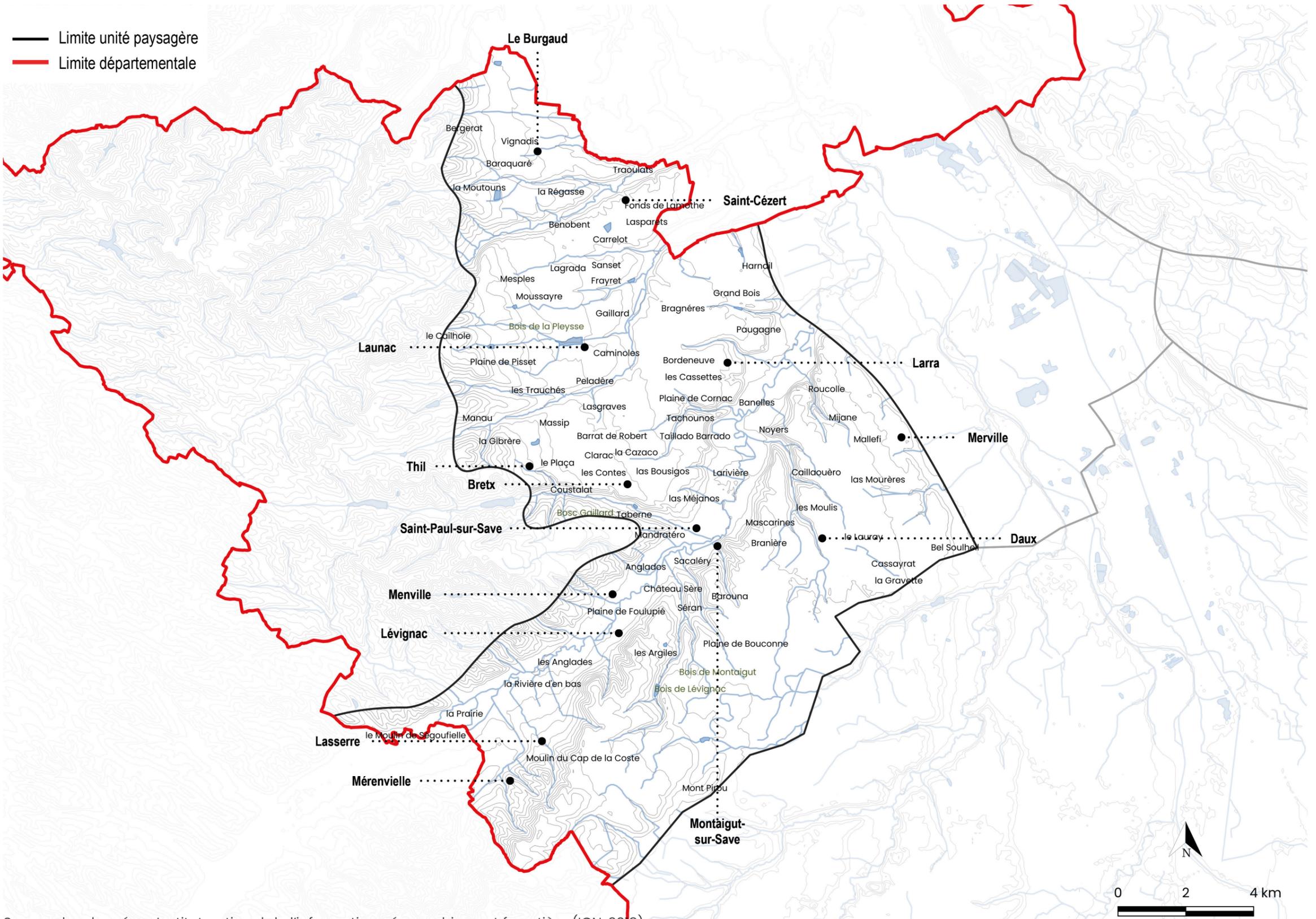
# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ L'Homme et son territoire

## ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère des Terrasses Moyennes de la Save sont explicités ci-dessous.

- Anglade = Champs placé dans l'angle de deux routes
- Borde = Métairie, grange
- Bosc = Bois
- Cap de coste = Point culminant d'un coteau, d'une route
- Coustalat = Coteau, colline
- Mijane = Au milieu





## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_Les Terrasses Moyennes de la Save

### L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

La carte d'Etat-major montre une unité paysagère alors essentiellement agricole, constituée d'une multitude de parcelles cultivées et ponctuées de petits hameaux, où se disséminent des villages ruraux, sans que l'un d'entre eux ne se distingue véritablement des autres. La viticulture était assez présente, avec notamment des parcelles implantées sur les coteaux, tirant parti de ces espaces moins facilement cultivables. Les boisements se partageaient le reste des coteaux. Ils se sont depuis étendus, du fait d'un certain déclin de l'activité agricole.

L'unité paysagère des Terrasses Moyennes de la Save reste cependant principalement agricole, mais l'agriculture se partage désormais le territoire avec des espaces résidentiels, dont le développement s'est intensifié. La proximité de l'agglomération toulousaine a sans aucun doute été le déclencheur de cette urbanisation, qui a colonisé les terres agricoles, à partir des axes viaires existants ou des hameaux historiques.

Les atouts des Terrasses Moyennes de la Save :

- ◊ La présence d'un réservoir de biodiversité majeur, également lieu de détente et poumon vert à proximité de l'agglomération toulousaine : la forêt de Bouconne.
- ◊ La proximité de l'agglomération toulousaine.
- ◊ Un cadre paysager encore rural.

Des fragilités aussi :

- ◊ Exposition aux risques<sup>1</sup> : potentialité faible à moyenne d'éboulements ou de glissements de terrain sur certains secteurs, risque de sécheresse, présence de zones bâties en zones inondables.



Carte de l'Etat-major (1820-1866), source IGN

<sup>1</sup> Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31



## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

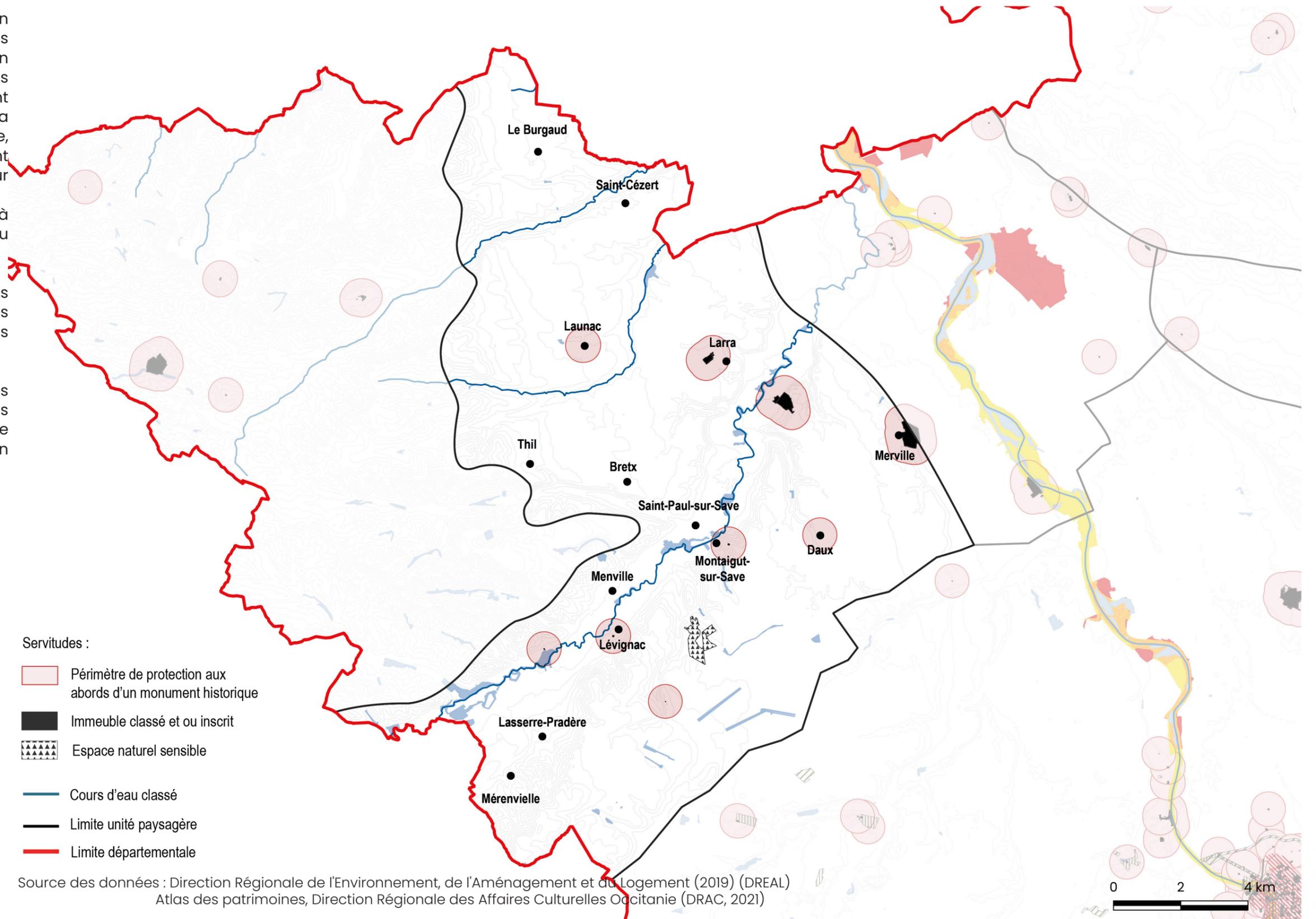
### LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.





# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

L'analyse de l'évolution des paysages des Terrasses Moyennes de la Save révèlent d'importants changements, liés en particulier aux phénomènes d'urbanisation.

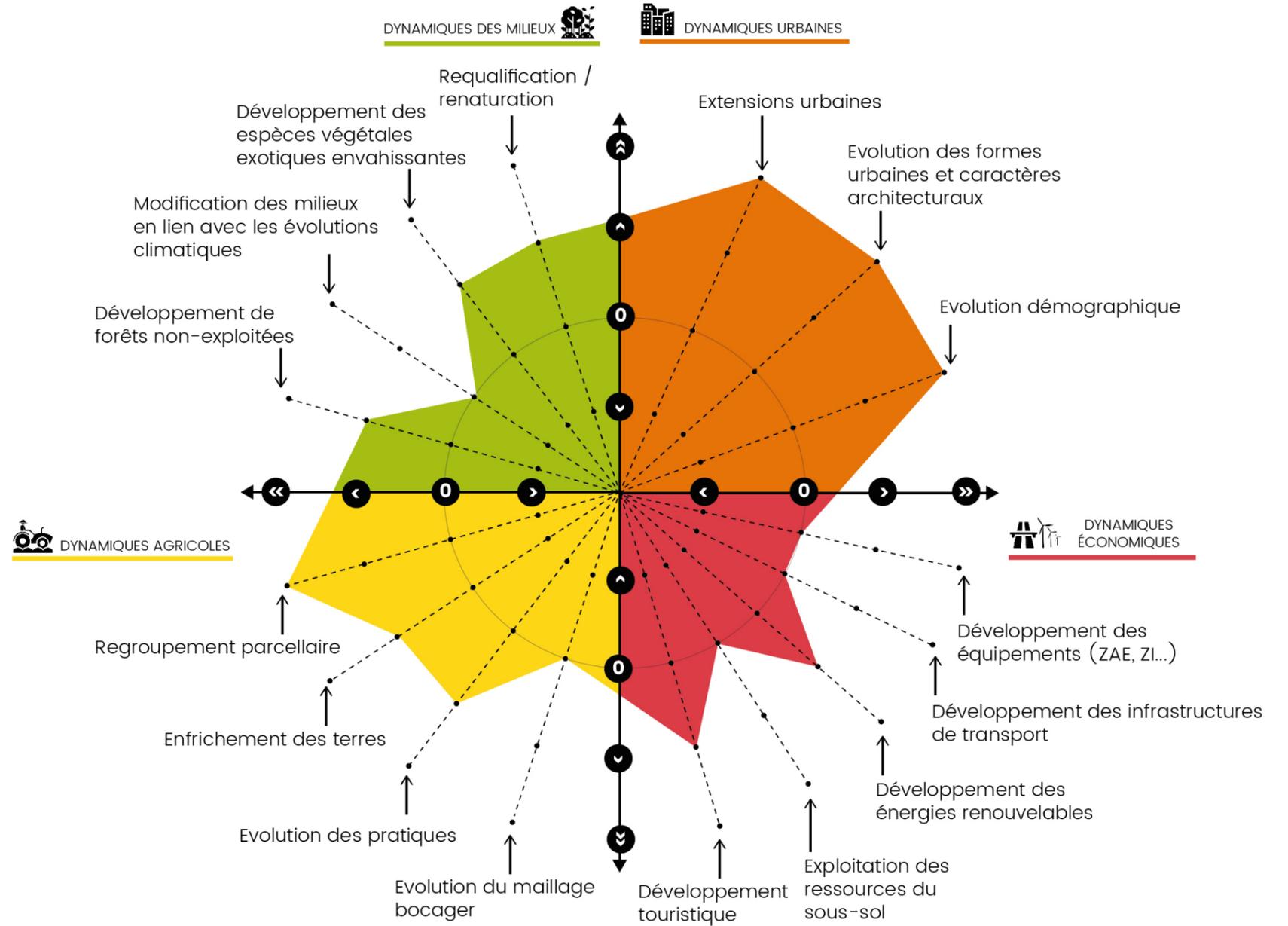
Aux portes de l'agglomération toulousaine, mais encore profondément agricole, l'unité paysagère a en effet attiré en masse de nouveaux habitants, depuis les années 1980 et aujourd'hui encore. Les villages ruraux, jusqu'alors de taille modeste, ont vu leur emprise s'étendre très largement avec la naissance de quartiers pavillonnaires, pour beaucoup déconnectés du bourg initial. Les formes urbaines ont ainsi évolué : de l'habitat resserré des centre-bourg implantés en plaine et des hameaux agricoles disséminés, on tend de plus en plus vers des ensembles bâtis diffus, implantés à partir des axes, parfois sur les pentes des coteaux. La forme traditionnelle du village perd sa lisibilité.

La construction de ces quartiers pavillonnaires s'est faite au détriment de terres agricoles, réduisant considérablement leur superficie. Le recul de cette activité est manifeste, et se traduit également par l'enfrichement de certaines parcelles. L'évolution des pratiques agricoles se ressent également, tant dans la vallée, sur les coteaux, que sur les terrasses. La mosaïque de parcelles ne se lit plus ou moins bien, résultat du remembrement des années 60.

Ainsi, les évolutions des paysages des Terrasses Moyennes de la Save se traduisent principalement par :

- ◊ La diffusion de l'habitat le long des axes et/ou sur les coteaux.
- ◊ Une forte diminution de la surface agricole due à l'urbanisation.
- ◊ L'enfrichement de parcelles agricoles.
- ◊ L'augmentation de la taille des parcelles.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.



**CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE**

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.
- Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

### LES TERRASSES MOYENNES DE LA SAVE

#### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

L'explosion démographique des Terrasses Moyennes de la Save a profondément bouleversé les paysages, en transformant des villages ruraux en villes péri-urbaines. Les communes situées dans la vallée de la Save, tirant parti de la proximité d'axes de déplacement majeurs, ou encore Merville, proche de l'agglomération toulousaine, ont capté l'essentiel des nouveaux arrivants, même si les villages des terrasses ouest ne sont pas exempts d'extensions urbaines.

##### \_ Les extensions urbaines

- ◊ Diffusion importante de la tâche urbaine, avec la création de quartiers pavillonnaires à partir des axes viaires rayonnant depuis le centre-bourg : ensembles résidentiels qui brouillent les limites villages/campagne et sont consommateurs d'espace agricole.
- ◊ Tendance récente au comblement des interstices pour limiter la consommation de terres agricoles : entre le centre et les extensions, en deuxième ligne par rapport aux axes principaux, dents creuses.
- ◊ Extensions urbaines récentes plus denses, au tissu plus resserré.

##### \_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ De pair avec les quartiers pavillonnaires, apparition de formes banalisées, au tissu diffus, loin de la trame resserrée des villages historiques.
- ◊ Des nouvelles formes urbaines implantées sur les coteaux, en contradiction avec la trame urbaine historique, traditionnellement en pied de coteau ou sur les terrasses.
- ◊ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels (enduits blancs, ouvertures anthracites, formes allongées...).

Ces dynamiques urbaines ont engendré une plus grande consommation de terres agricoles que de milieux naturels. Ceux-ci subissent malgré tout des évolutions, mais de moins grande ampleur.

##### \_ Évolution des milieux naturels

- ◊ Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat (très modérée)
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation)
- ◊ Développement de plantes invasives le long des routes et cours d'eau.



Une banalisation des formes architecturales, et une nouvelle trame urbaine sans espace de transition avec le parcellaire agricole



Des constructions qui se développent sur les coteaux



La densification en marche, avec par exemple l'apparition de petits collectifs



Des parcelles de grande taille avec peu de haies



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Montaigut-sur-Save en 1954 : un petit village rural (source IGN)



Montaigut-sur-Save en 1981 : construction de maisons individuelles le long des axes, à distance du centre-bourg, le nouveau tissu urbain est très lâche (source IGN)



Montaigut-sur-Save en 2002. (source IGN) Apparition de nouvelles extensions urbaines le long des axes, et densification et extension des précédentes.



Montaigut-sur-Save en 2019. (source IGN) Tendence au comblement des interstices, notamment entre le centre-bourg et des quartiers pavillonnaires, densification et extension urbaine (plus dense) à distance du centre-bourg.



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les sols alluvionnaires des fonds de vallée profitent à l'agriculture, tout comme les boubènes des terrasses, et celle-ci tient encore un rôle important dans l'économie du territoire. L'augmentation des surfaces boisées, et surtout la consommation des sols par l'urbanisation résidentielle, montrent un recul de l'activité agricole à partir des années 80.

### \_Regroupement parcellaire

- ◊ Agrandissement des parcelles pour améliorer le rendement et la productivité, notamment dans les vallées.

### \_Enfrichement des terres

- ◊ L'enfrichement de parcelles, notamment sur les coteaux, témoigne de l'abandon de certaines terres agricoles. Cela aboutit à la fermeture des milieux et la disparition de certains points de vue sur la vallée de la Save notamment.

### \_Evolution des pratiques

- ◊ Construction de bâtiments d'exploitation contemporains (bâtiments d'élevage en tôle, silos à grain monumentaux...), parfois prégnants dans les vues rapprochées ;
- ◊ Aménagement de retenues collinaires pour assurer l'irrigation des cultures en période estivale.

Les autres activités ne sont pas particulièrement développées sur l'unité paysagère, tout du moins pas encore, car la forte hausse démographique de ces dernières années pourrait faire craindre le développement de zones d'activités, pour l'instant absentes de ce territoire. Le cadre de vie relativement bien préservé et la présence de la forêt de Bouconne permettent de miser sur le développement des loisirs de plein air.

### \_Développement touristique

- ◊ Attraction des citadins de l'agglomération toulousaine avec le poumon vert de la forêt de Bouconne : impact de la fréquentation sur les milieux naturels et la biodiversité.

### \_Développement des énergies renouvelables

- ◊ Détection de zones théoriques potentiellement utilisables pour la production d'énergie solaire : vigilance quant à leur intégration et à la consommation de terres agricoles.
- ◊ Parcs photovoltaïques existants peu perceptibles.
- ◊ Existence de zones reconnues comme favorables au développement de l'éolien : vigilance quant à la préservation des paysages (vues lointaines, perspectives sur les vallées...).



Regroupement parcellaire ayant abouti à la constitution de vastes parcelles



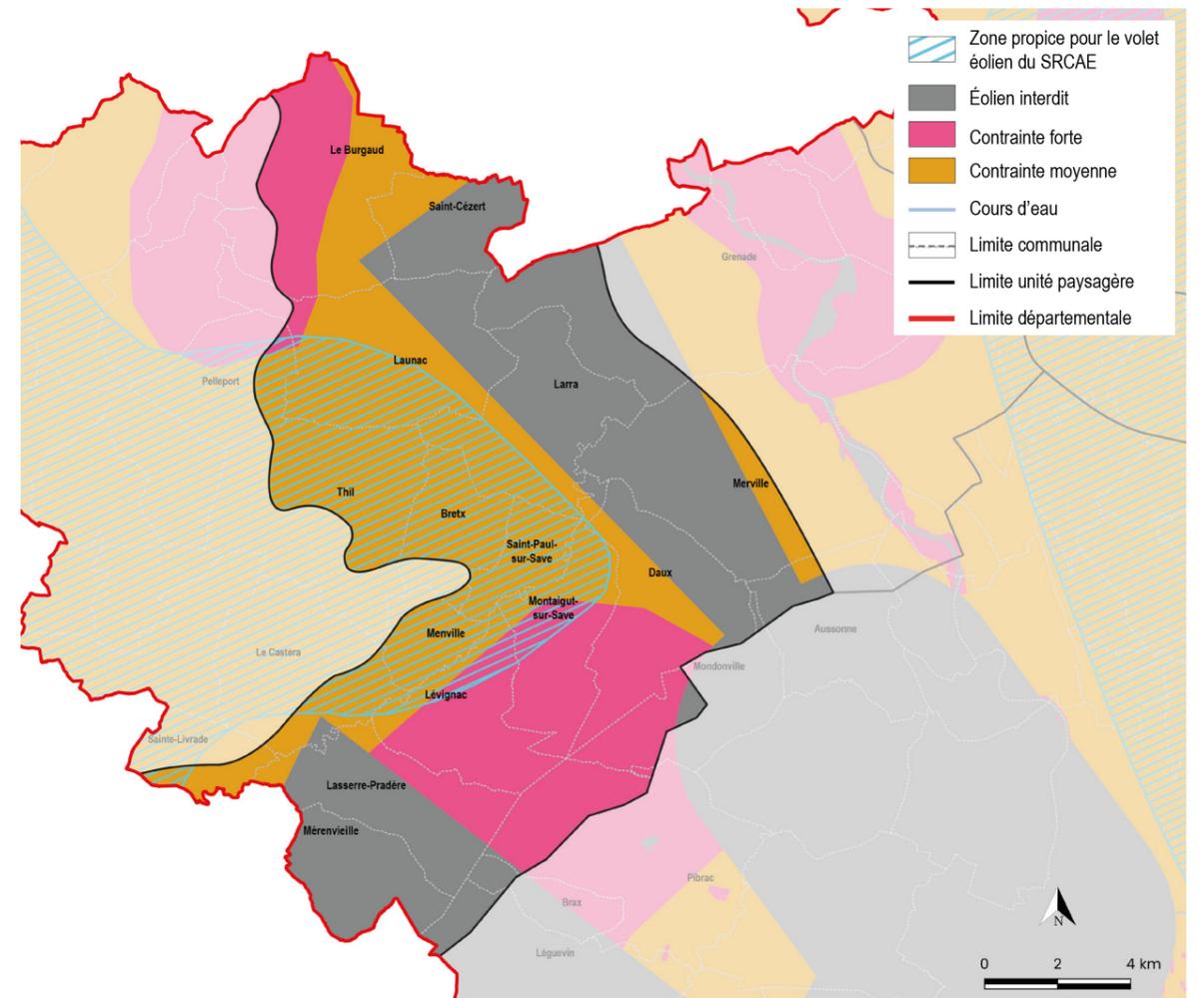
Parcelles de grande taille y compris sur les reliefs vallonnés



La forêt de Bouconne, un espace naturel à la fois lieu de détente et réservoir de biodiversité : des usages à concilier



Parc photovoltaïque peu perceptible : à l'écart des axes viaires et masqué par des boisements



Zones favorables à l'énergie éolienne : données théoriques - source atlas DDT



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Terrasses Moyennes de la Save

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Terres agricoles dans les environs de Merville en 1957 (source IGN).



Terres agricoles dans les environs de Merville en 1979 (source IGN). Agrandissement des parcelles agricoles



Terres agricoles dans les environs de Merville en 2002 (source IGN). Extension des boisements sur les parcelles cultivées.



Terres agricoles dans les environs de Merville en 2019 (source IGN). Peu d'évolutions, densification des boisements.



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_Les Terrasses Moyennes de la Save

### LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◇ Conservation des éléments identitaires.
- ◇ Promouvoir une agriculture diversifiée et à taille humaine.
- ◇ Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- ◇ Replanter des haies.
- ◇ Intégration du bâti agricole.
- ◇ Favoriser les cultures adaptées au réchauffement climatique.



Promouvoir une agriculture diversifiée



- ◇ Maintien des corridors écologiques, des boisements, des prairies.
- ◇ Renaturer les cours d'eau.
- ◇ Préserver les sols.



Entretien et restaurer le patrimoine traditionnel



- ◇ Développer le réseau ferré.
- ◇ Encourager l'enfouissement des lignes haute tension.
- ◇ Développer un tourisme responsable.
- ◇ Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.



- ◇ Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- ◇ Entretien et restaurer le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- ◇ Grands lotissements à éviter.
- ◇ Resserrement de l'habitat.
- ◇ Maintien des commerces de proximité et d'un cœur de village convivial.



- ◇ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.
- ◇ Limiter l'artificialisation des sols.
- ◇ Réinvestir les friches urbaines et agricoles en centre-ville.



Encadrer les nouvelles constructions pour qu'elles soient en harmonie avec les caractères locaux



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_Les Terrasses Moyennes de la Save

### SPATIALISATION

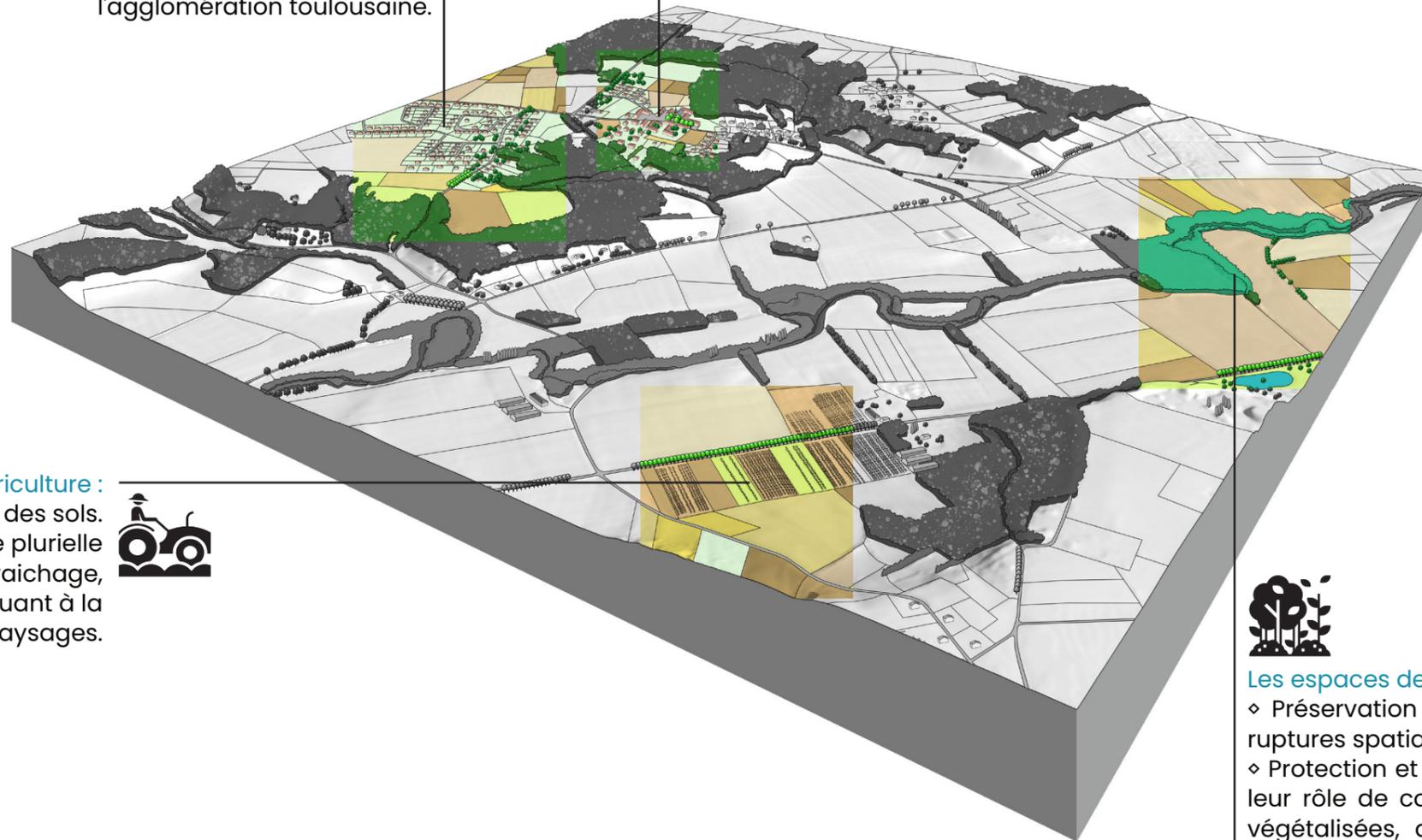
#### Les extensions urbaines :

- ◊ Maintien de coupures à l'urbanisation.
- ◊ Développement d'une urbanisation compacte autour des espaces bâtis existants pour ne pas diluer la tâche urbaine.
  - ◊ Amélioration de la qualité et de l'insertion des nouvelles constructions par la définition de principes architecturaux et paysagers.
  - ◊ Limitation de l'extension des hameaux, à l'exception du comblement de dents creuses.
- ◊ Préservation des espaces tampons existants entre les communes de l'unité paysagère et l'agglomération toulousaine.



#### Les villages et centres historiques :

- ◊ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.
- ◊ Réhabilitation et occupation du bâti ancien.



#### L'agriculture :

- ◊ Pérennité de l'usage agricole des sols.
  - ◊ Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.



#### Les espaces de nature :

- ◊ Préservation des continuités écologiques et maintien des ruptures spatiales entre les zones urbaines.
- ◊ Protection et valorisation des cours d'eau, confortement de leur rôle de corridor écologique en maintenant des berges végétalisées, améliorant ainsi leur lisibilité dans le grand paysage.
- ◊ Repérage et protection des éléments de nature ordinaires
- ◊ Développement de nouveaux espaces de nature ouverts au public
- ◊ Création d'une couronne verte délimitant l'agglomération toulousaine

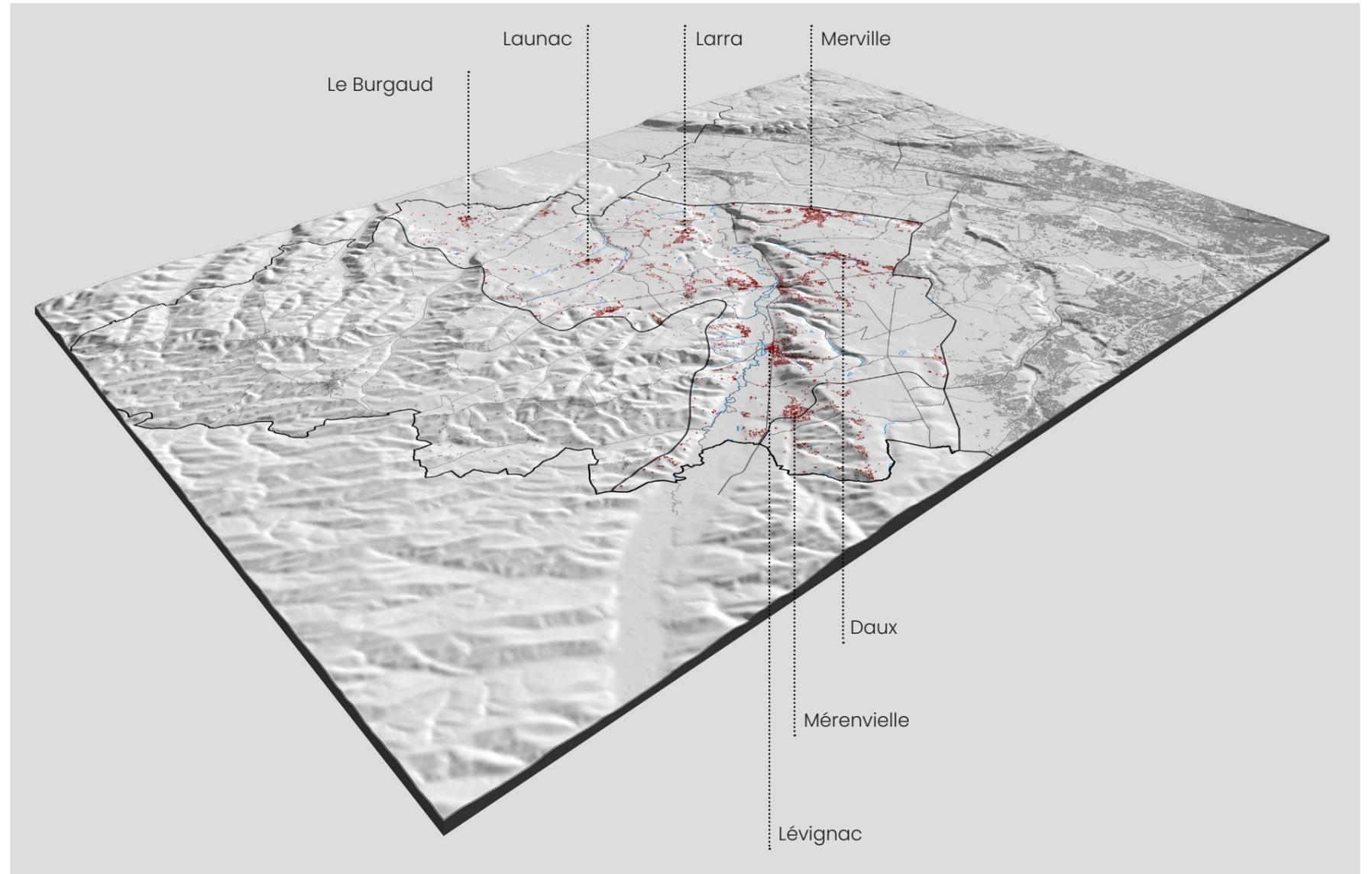


# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

## LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

\_ 14 communes

- Bretx
- Daux
- Larra
- Lasserre-Pradère
- Launac
- Le Burgaud
- Lévignac
- Menville
- Mérenvielle
- Menville
- Montaigut-sur-Save
- Saint-Cézert
- Saint-Paul-sur-Save
- Thil

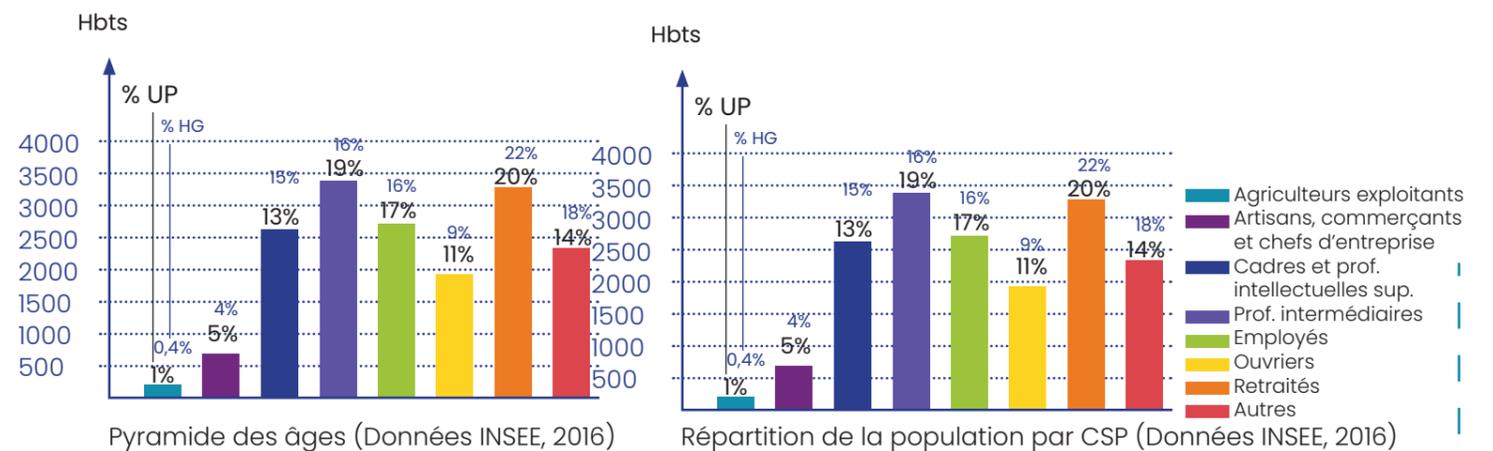
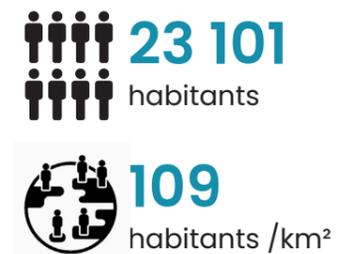


Partiellement : Aussonne, Bretx, Le Castéra, Léguevin, Mondonville, Pelleport, Pibrac et Sainte-Livrade.

\_ 3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté des Hauts Tolosans
- Communauté de la Save au Touch
- Toulouse métropole

### Indicateurs démographiques (Données INSEE, 2019)

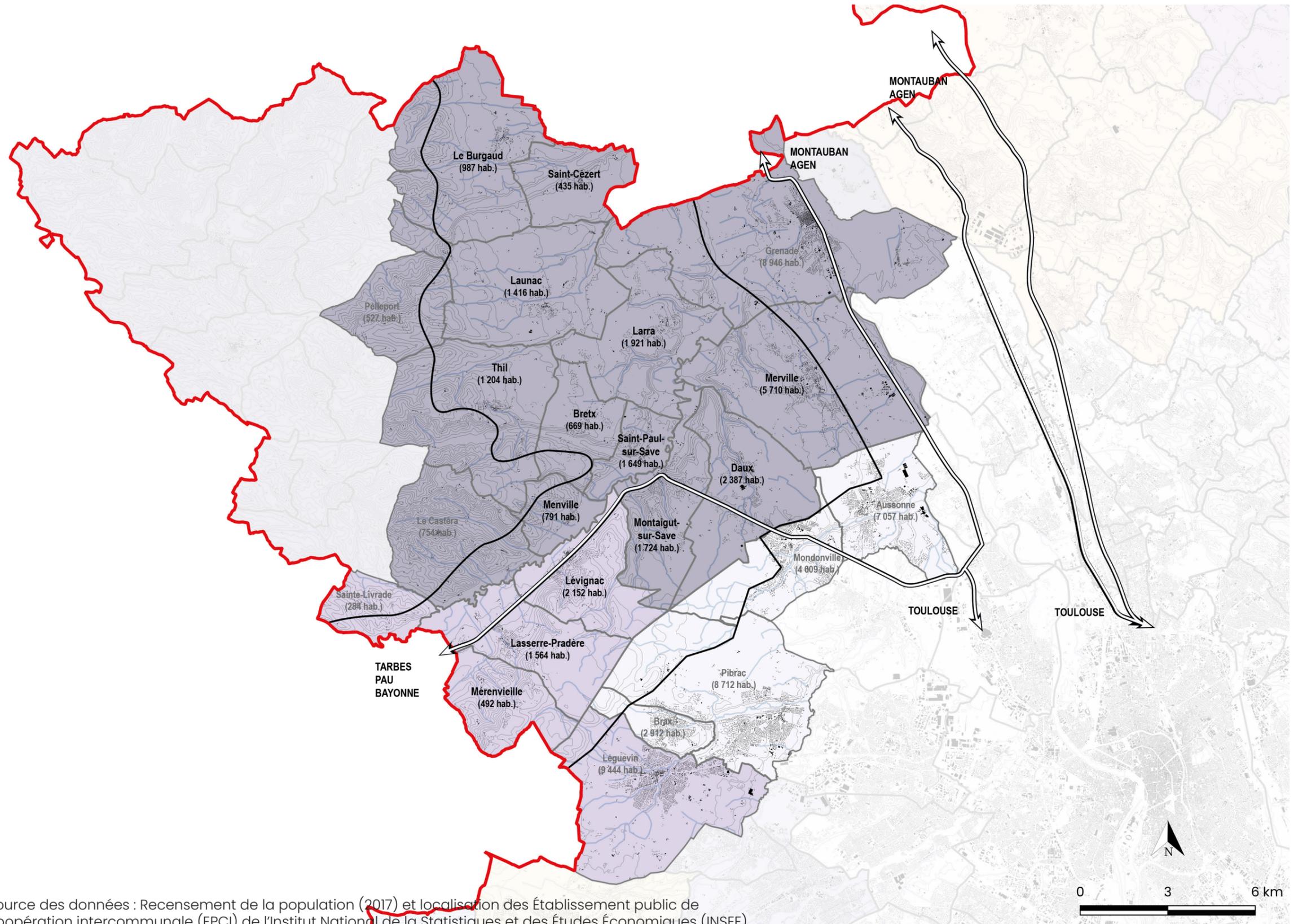




# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC des Hauts Tolosans
- CC de la Save Au Touch
- Toulouse métropole
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal



Source des données : Recensement de la population (2017) et localisation des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)

